PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Revue de presse du 31 mars 2026

*Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant* **l'icône** **située en haut à gauche de cette page Résana.**

## Économie et vie des entreprises

- Innovation : La Normandie accélère sur le déploiement des drones avec la plateforme U-Space (Gazette de Normandie)
- Servier et Nutriset brisent les silos pour doper leur performance (Gazette de Normandie)
- « On se sent trahis » : 59 salariés de Gestamp Sofedit, près du Havre, face à une fermeture annoncée (Paris Normandie)
- Dans le pays de Bray, la naissance d'une filière d'élevage de saumon made in Normandie (Paris Normandie)
- Sur le port du Havre, visite exceptionnelle en avril d'un ouvrage maritime majeur en chantier (Paris Normandie)

## Sécurité

- Au centre de rétention de Oissel, une autorité indépendante tire (encore) la sonnette d'alarme (Le Poulpe)
- Un habitant vient jusque devant chez lui le menacer, ce maire va en urgence chercher son bouton d'alerte de protection des élus (France 3)
- Près de Rouen. Insultes, bousculade, menaces… il agresse le maire de la commune et le suit jusque chez lui (76actu)
- « C'est une vraie drogue ! » : des Normands, consommateurs de protoxyde d'azote, alertent sur ses dangers (Paris Normandie)
- Dans l'agglo d'Elbeuf, il ramasse les bonbonnes de protoxyde d'azote, un fléau pour l'environnement (Paris Normandie)
- Le protoxyde d'azote, un danger aussi au stade de déchet avec des risques d'explosion (Paris Normandie)
- Agglomération de Rouen. Une centaine de véhicules vandalisés : cinq personnes retrouvées et interpellées (Courrier Cauchois)
- Rouen. Un bâtiment menace de s'effondrer, un important dispositif de pompiers sur place (Courrier Cauchois)
- Escroquerie au financement automobile : le gros coup de filet des gendarmes de Dieppe (76Actu)
- Infographies. Vols, stupéfiants, violences : depuis un an, y a-t-il moins d'insécurité sur Le Havre et Rouen ? (76actu)
- Fausse femme enceinte, prise de judo, essence… Les nouveaux pièges à éviter des arnaques à Rouen (Paris Normandie)
- Le gang aux 127 véhicules fracturés à Rouen interpellé et pour partie mis en détention (Paris Normandie)
- Inceste : "On ne protège pas les enfants quand ils signalent", selon Florence Hérouin-Léautey, députée de Seine-Maritime (France Bleu)
-

**Environnement**

- Pollution industrielle à Bolbec. Les prochaines étapes clés annoncées par la préfecture contre la pollution au 1,4-dioxane (Courrier Cauchois)
- EN IMAGES. Des sangliers à nouveau aperçus en pleine rue près de Rouen : une présence de plus en plus fréquente (France 3)
- Deux fois moins observé en 10 ans : doit-on craindre la disparition de cet oiseau en Seine-Maritime ? (76actu)
- La Métropole de Rouen autorisée à détruire des animaux protégés sur la côte Sainte-Catherine (Paris Normandie)

**Social et société**

- Conflit, diffamation Que s'est-il passé entre le Fury Bar le Fury Défendu et plusieurs artistes à Rouen (76 actu)
- Prix du carburant. Jusqu'à mardi 31 mars, un diesel un peu moins cher mais non conforme autorisé face à la flambée des prix en Normandie (Tendance Ouest)
- Près du Havre. 15% de la consommation d'électricité locale pourrait bientôt être produite sur des parkings, et sans coût pour la ville (Courrier Cauchois)
- À Maromme, un assuré entame une grève de la faim devant l'agence des assurances AXA (France Bleu)

**Collectivités locales et équipements publics**

- Dieppe. Pont Colbert : le chantier à nouveau retardé, on connaît la nouvelle date de mise en service (Tendance Ouest)
- Travaux sur la jetée de Dieppe : une réouverture prévue en juin prochain (Paris Normandie)

**Politique**

- Seine-Maritime. Taxe foncière : "L'Etat nous refile la patate chaude" selon le maire de Barentin (Courrier Cauchois)
- Qui est Jean-Baptiste Gastinne, l'homme qui pourrait devenir maire du Havre si Édouard Philippe devenait président de la République ? (France 3)
- Pourquoi des drapeaux normands près de la collégiale de Eu ? (76Actu)

**Justice**

- Seine-Maritime. Chevaux mutilés dans le Pays de Caux, l'affaire est rejugée en appel (Tendance Ouest)
- Pays de Caux. L'affaire des chevaux mutilés retourne devant la justice : ce qu'il faut savoir (Courrier Cauchois)
- Affaire des chevaux mutilés en Seine-Maritime : un nouveau procès devant la cour d'appel de Rouen (76actu)
- Affaire des mutilations de chevaux en région du Havre : des associations font appel sur intérêts civils (Paris Normandie)

**Éducation**

- "On a peur" : au Grand-Quevilly, une classe de l'école Roger Salengro menacée, au détriment des élèves handicapés (France Bleu)
- Carte scolaire. Se mobiliser contre une fermeture de classe, ça marche vraiment ? (France 3)

- Grève dans l'Éducation nationale : manifestations, écoles, cantines… À quoi s'attendre ce 31 mars en Normandie ? (France 3)
- 130 millions d'euros pour réhabiliter le lycée Corneille à Rouen, le prix de trois lycées neufs : "c'est la conséquence d'un établissement qui avait été oublié" (France 3)
- « On ne comprend pas. » Deux opérations « écoles mortes » menées au Grand-Quevilly (Paris Normandie)
- Fermeture de classe au Havre : les parents se mobilisent devant l'école des Acacias (Paris Normandie)

**Acteurs publics**

- Le Conseil d'État valide définitivement la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires
- "Toute dépense nouvelle devra être compensée par une annulation de crédits" : l'exécutif maintient le cap de la rigueur
- Statut de l'élu local : des décrets d'application toujours en attente malgré les injonctions parlementaires
- Autorisations d'absence des fonctionnaires : le gouvernement lâche du lest mais le dialogue social reste tendu
- Les opérateurs publics de services numériques renforcent l'offre de formation dans la territoriale

lagazettefrance.fr

# Innovation : La Normandie accélère sur le déploiement des drones avec la plateforme U-Space

*L.R*

3–4 minutes

---

En bref

Le comité de pilotage de la plateforme U-Space s'est réuni le mardi 17 mars, pour structurer l'avenir de la filière drone en Normandie. Co-financé par l'Union européenne et la Région, ce projet stratégique vise à déployer des zones de vol sécurisées sur l'axe Rouen-Le Havre.

© NAE (Normandie AeroEspace)

Publié le 30 mars 2026 - Mis à jour le 30 mars 2026

Entre logistique portuaire décarbonée et expérimentations technologiques de pointe, le territoire s'affirme comme un laboratoire d'excellence pour l'intégration des aéronefs sans pilote dans l'espace aérien urbain. Les acteurs majeurs de l’écosystème normand se sont rassemblés pour valider les prochaines étapes de la plateforme U-Space. Ce dispositif ambitieux, porté notamment par l'ESIGELEC, vise à transformer les zones portuaires et urbaines de la Seine en centres d'essais grandeur nature pour valider la faisabilité des vols et l'usage de solutions innovantes.

**Une logistique portuaire 4.0**

L'enjeu central réside dans l'optimisation des flux logistiques entre le port et les navires. Grâce à l'infrastructure U-Space, des tests de transport de marchandises et des rondes automatiques de sécurité sont désormais programmés. Ces expérimentations ne se limitent pas à une prouesse technique : elles répondent à une nécessité économique de réduire le trafic routier et les émissions de CO2. En intégrant des technologies avancées de gestion de l'espace aérien, le Havre et Rouen renforcent leur attractivité industrielle face à la concurrence internationale.

## Un écosystème de pointe

Le succès du projet repose sur une coopération étroite entre laboratoires de recherche et entreprises expertes. Des partenaires comme ROAV7, ABOT ou Delivrone travaillent de concert avec la DGAC pour fiabiliser les communications et la sécurité des vols. Parallèlement, des projets connexes comme THESIS illustrent la capacité de la région à innover dans les systèmes de protection thermique et le dégivrage basse consommation. Cette synergie entre acteurs privés et publics fait de la Normandie le fer de lance de l'avion "plus électrique" et plus autonome.

lagazettefrance.fr

# Servier et Nutriset brisent les silos pour doper leur performance

*L.R*

3–4 minutes

---

En bref

Les dirigeants d'Oril Industrie et de Nutriset ont participé à un benchmark croisé sur le site de Malaunay, sous l'égide du Club Industrie du Futur. Cette rencontre a permis d'aborder la modernisation de l'outil industriel français sous l'angle de la coopération technique. Les deux groupes normands ont ainsi partagé leurs stratégies organisationnelles afin de renforcer la performance industrielle du territoire.

© Nutriset France

Publié le 30 mars 2026 - Mis à jour le 30 mars 2026

Loin des logiques de secteurs cloisonnés, les comités de direction des deux entreprises ont partagé leurs visions sur l'agilité organisationnelle et l'automatisation, démontrant que les solutions aux enjeux de demain naissent de la réflexion collective et de l'ouverture des sites de production.

Le partage a d'abord porté sur la modernisation technique des lignes de production. Pour Nutriset, l'enjeu est de concilier robotisation de pointe et mission sociale d'urgence humanitaire. Les échanges avec Oril Industrie

ont permis de confronter les pratiques de maintenance et de gestion des flux, prouvant que les standards de rigueur de la pharmacie et l'agilité de l'agroalimentaire spécialisé s'enrichissent mutuellement. Cette convergence technologique est présentée comme un pilier essentiel pour maintenir une production compétitive et souveraine sur le sol normand.

**Un ancrage territorial stratégique**

Au-delà de la technique, c'est un nouveau modèle de gouvernance qui se dessine. La rencontre "L'Industrie Change le Monde" a souligné que l'ancrage territorial des leaders industriels est un multiplicateur de performance. En partageant leurs leviers d'excellence, Servier et Nutriset ne se contentent pas d'améliorer leur rentabilité ; ils renforcent l'attractivité de l'écosystème normand. Cette dynamique de "portes ouvertes" entre dirigeants permet de lever les freins organisationnels plus rapidement qu'en travaillant de manière isolée.

Le dialogue se poursuivra en juin prochain chez Oril Industrie, confirmant que l'avenir industriel de la région s'écrira désormais en mode collaboratif.

paris-normandie.fr

# « On se sent trahis » : 59 salariés de Gestamp Sofedit, près du Havre, face à une fermeture annoncée

*Nicolas Le Jean*

5–6 minutes

---

Près du Havre, l'équipementier automobile Gestamp Sofedit, sous-traitant de Renault, prévoit la suppression de ses 59 postes via un plan social, synonyme de fermeture du site. Les salariés dénoncent une « trahison » et redoutent un avenir incertain.

Les salariés de Gestamp Sofedit, un sous-traitant de Renault situé à Saint-Romain-de-Colbosc, dénoncent un « sacrifice » et une « trahison » dans le plan social qui prévoit la fermeture de leur entreprise. - Photo syndicats Gestamp Sofedit

*Par Nicolas Le Jean*

Publié: 30 Mars 2026 à 17h15 Temps de lecture: 1 min

Un coup de massue doublé d'un sentiment de *« trahison »*. C'est, aux dires de la CGT, ce que ressentent les 59 salariés de l'équipementier automobile Gestamp Sofedit de Saint-Romain-de-Colbosc, près du Havre. Le 2 mars en effet, la direction de ce sous-traitant de Renault Sandouville a annoncé la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de

l'emploi (PSE) qui aboutirait au licenciement de la totalité de l'effectif de l'entreprise. Donc à la fermeture du site. Celui-ci, spécialisé dans les pièces de *« soubassement de véhicule, c'est-à-dire le squelette »*, emploie aussi une vingtaine d'intérimaires, précise Martial Boulan, délégué syndical suppléant CGT de l'entreprise.

Consultez l'actualité en vidéo

« Tout cela n'était que du vent. »

**Martial Boulan**, Délégué syndical suppléant CGT

*« C'est un licenciement économique. Le groupe [espagnol] Gestamp a besoin de nous sacrifier pour sauver les trois autres sites Sofedit de France »*, dénonce le représentant CGT. *« On se sent trahis*, poursuit-il. *Lors des dernières réunions, la direction nous disait que notre avenir était encore bon pour les quatre à cinq ans à venir. Tout cela n'était que du vent. »*

Pour ne rien arranger, le site romanais de Gestamp Sofedit, établi depuis 1999, n'a qu'un seul client, Renault Sandouville, pour lequel il produit des pièces de l'utilitaire Trafic. *« Nous avions eu quelques inquiétudes de ne pas être associés à la fabrication de sa version électrique »*, rembobine le syndicaliste, qui y voit un signe avant-coureur de la situation actuelle.

## Des propositions de reclassement, mais…

Autre difficulté : la moyenne d'âge des salariés de Gestamp Sofedit (dont une dizaine de femmes) tourne autour de 50 ans, et plus de la moitié ont 25 ans d'ancienneté, informe Martial Boulan. De fait, les propositions de reclassement dans les autres sites Sofedit sont fraîchement accueillies. *« Ils sont distants de 250 km à 300 km d'ici, où on a tous notre lieu de vie. Cela voudrait dire vendre notre maison, retrouver du travail pour le conjoint qui suivrait… Qu'est-ce qui garantit aussi la survie des autres sites ? Et puis, les propositions concernent 48 postes, alors que nous sommes 59 salariés »*, développe le syndicaliste.

Il ajoute que la fin de la procédure de PSE est fixée au 4 mai 2026. Dans le cadre des négociations, la CGT travaille *« main dans la main »* avec la CFDT, l'autre syndicat de l'entreprise. *« Notre demande première est de faire vivre le site »*, appuie Martial Boulan.

Lire aussi

Édito. Présidentielle : une victoire qui donne des ailes à Edouard Philippe

Basket – N1 : avant la réception des Sables-d'Olonne, Saint-Thomas arrivé lancé

« J'essaie d'être là pour chacun » : Chantal Auger est la nouvelle Mamie Le Havre

paris-normandie.fr

# Dans le pays de Bray, la naissance d'une filière d'élevage de saumon made in Normandie

*Anne Bouchet*

6–8 minutes

---

Le groupe AMP, qui possède deux sites d'élevage de saumons à Isigny et Cherbourg, vient d'inaugurer sa pisciculture d'Elbeuf-sur-Andelle où il fait éclore les œufs de poisson. L'objectif est de maîtriser ainsi une filière complète en Normandie.

*Par Anne Bouchet*

Publié: 30 Mars 2026 à 13h24 Temps de lecture: 1 min

*« C'était un pari technologique et financier, nous sommes très satisfaits car les résultats sont au-delà des espérances. »* Le pari dont parle Pascal Goumain, président d'AMP (Aquaponic Management Project), c'est d'avoir investi 650 000 € (dont une aide de la Région Normandie de 185 000 €) pour transformer une pisciculture de loisirs en écloserie d'œufs de saumon, à Elbeuf-sur-Andelle. *« L'eau de la rivière est de très bonne qualité et change peu en température l'été, c'est parfait pour nous. »*

## « Meilleure traçabilité et un contrôle des maladies »

Jusque-là les deux autres sites normands du groupe, Isigny-sur-Mer et Cherbourg, travaillaient séparément dans l'élevage de saumon, en bassins et en mer. La société a décidé de maîtriser la chaîne en créant donc une pisciculture où faire éclore les œufs de saumon, faire grossir les poissons jusqu'à leur transfert à Isigny puis à Cherbourg. Créant ainsi une filière de saumon made in Normandie. *« L'avantage en ayant notre propre écloserie, c'est de réduire les coûts et les transports, d'avoir une meilleure traçabilité et un meilleur contrôle des maladies »*, explique Léa Limbosch, responsable du site brayon, qui vient de recevoir sa troisième génération d'œufs, depuis l'Islande, un pays expert en la matière.

Dans la phase de smoltification, les saumons vont transformer leur corps

pour pouvoir passer de l'eau douce à l'eau de mer. »

**Léa Limbosch**, responsable de la pisciculture d'Elbeuf-sur-Andelle
La chaîne commence donc dans l'écloserie : une petite pièce où trône une sorte de grande armoire. Chaque tiroir est indépendant et contient plusieurs dizaines de milliers d'œufs où ils vont éclore au bout de trois semaines, dans un environnement qui est fait pour ressembler à une rivière. Une fois éclos, les microscopiques saumons vont rester encore quelques semaines dans ces tiroirs pour grossir et surtout être capables de nager.

Dans la phase de premier nourrissage, la plus délicate, les saumons mesurent 2,5 cm pour 0,05 gramme. - Photo Paris Normandie

La deuxième étape est le « premier nourrissage » (first feeding). *« C'est la partie la plus essentielle dans notre élevage, la plus délicate, où on va nourrir en toute petite quantité de 6h à 22h les saumons. Il ne faut pas se louper car il peut y avoir du stress, des problèmes de densité, d'hétérogénéité. »* Dans des bassins, les poissons mesurent 2,5 cm et pèsent 0,05 gramme. Ils sont ensuite transférés via des tuyaux vers la nurserie, *« où l'on va faire le tri, les vaccinations »*.

## Le processus complet va durer 30 mois

Et enfin, les milliers de saumons finissent leur séjour à Elbeuf-sur-Andelle dans la partie « Smolt » de la pisciculture. *« Ils vont y passer le plus de temps, pour grossir de 25/30 g à 100 g. Dans cette phase de smoltification, ils vont transformer leur corps pour pouvoir passer de l'eau douce à l'eau de mer. Ils changent aussi de couleur, d'un vert-jaune à un bleu-noir argenté. »* Contrairement à la truite, le saumon reste un poisson encore sauvage, dont l'élevage est en cours d'expérimentation et d'adaptation. *« Pour nourrir les truites, c'est facile, elles vont venir vers nous. Pour les saumons, il ne faut pas qu'ils nous voient, sinon ils n'approchent pas. »*

La dernière étape à Elbeuf-sur-Andelle est le « Smolt » où les poissons vont se transformer pour passer de l'eau douce à l'eau de mer. - Photo Paris Normandie

Les saumons vont rester un an dans le pays de Bray, avant donc de rejoindre le site du groupe AMP à Isigny-sur-Mer puis celui en mer à Cherbourg, pour atteindre les 4 kg. Le processus complet (de l'œuf au poids cible) prendra 30 mois. Ils seront ensuite pêchés et transformés pour être vendus sous la marque Saumon de France. Pour l'instant, la pisciculture du Moulin est en capacité de produire 100 000 poissons et l'ambition est de doubler ce chiffre d'ici deux ans, avec un nouvel investissement de 300 000 €

Lire aussi

« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée

paris-normandie.fr

# Sur le port du Havre, visite exceptionnelle en avril d'un ouvrage maritime majeur en chantier

*Paris Normandie*

4–5 minutes

---

Le Havre Port Center propose au public de venir, mardi 14 avril 2026, découvrir la fabrication des imposants Accropodes™ qui serviront à édifier la digue de la Chatière.

Les Accropodes, blocs de béton de sept tonnes, sont conçus pour résister aux vagues et constitueront la carapace de la digue. - Romain Huynh/Paris Normandie

*Par la rédaction*

Publié: 30 Mars 2026 à 12h06 Temps de lecture: 1 min

Le Havre Port Center vous propose de saisir l'occasion rare d'observer la création d'un ouvrage maritime majeur sur le port du Havre ! Une visite exceptionnelle du chantier de fabrication des Accropodes™, ces blocs massifs de béton au design si particulier, indispensables à la construction

de la future digue de la chatière, est proposée au grand public mardi 14 avril, de 17 h à 19 h 30.

Consultez l'actualité en vidéo

Guidé par des professionnels du chantier et des experts de la construction maritime, le public découvrira comment ces structures sont produites, contrôlées, déplacées et stockées avant leur immersion en mer.

## Coulage et démoulage des Accropodes

Sur le terminal d'Osaka, les visiteurs assisteront aux coulages quotidiens : jusqu'à 180 m³ de béton sont mis en forme chaque jour dans soixante moules, répartis sur deux lignes de fabrication de 200 mètres. Chaque Accropode™ est démoulé dès le lendemain et suit un cycle de séchage de 28 jours avant d'être validé pour la pose.

Après démoulage, chaque Accropode™ est vérifié afin de garantir sa solidité face aux assauts des vagues et des tempêtes. C'est donc une véritable immersion dans l'univers industriel et maritime du Havre qui vous attend.

Pour des raisons de sécurité, il est impératif de présenter une pièce d'identité en cours de validité et de se rendre sur place 15 minutes avant le départ. Des équipements de protection individuelle seront fournis ; le port de chaussures de sécurité reste facultatif mais conseillé.

Visite en car mardi 14 avril sur réservations obligatoires sur le site web Le Havre Port Center. Nombre de places limité. À partir de 12 ans. Tarif : 15 € Rendez-vous Terminal de la Citadelle.

Lire aussi

En récidive légale, il conduit sans assurance et sans permis : il nie dans le box

Édito. Présidentielle : une victoire qui donne des ailes à Edouard Philippe

Basket – N1 : avant la réception des Sables-d'Olonne, Saint-Thomas arrivé lancé

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

Le Havre (Seine-Maritime)

## Ça se passe aussi vers

## Ça se passe aussi vers

Le Havre

lepoulpe.info

# Au centre de rétention de Oissel, une autorité indépendante tire (encore) la sonnette d'alarme

*Le Poulpe*

7–9 minutes

---

Dans un récent rapport, le contrôleur général des lieux de privation de liberté alerte sur de graves dysfonctionnements observés au sein du centre de rétention administrative de Oissel. Après la maison d'arrêt de Rouen, c'est la seconde fois que la capitale normande est pointée du doigt sur des questions de détention.

Les contrôles se suivent et se ressemblent. En pire. En septembre 2025, le contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), autorité administrative indépendante dirigée par Dominique Simonnot ancienne journaliste au *Canard Enchaîné*, s'est de nouveau penché sur les conditions d'accueil au sein du centre de rétention administrative (CRA) de Oissel. Et le constat n'est pas fameux, la situation s'étant aggravée depuis leur dernier passage en 2019.

Au menu d'un rapport publié il y a quelques jours, des maux bien connus, entre forces de l'ordre en sous-effectif, violences interpersonnelles récurrentes, pathologies en santé mentale ou addictions non prises en charge, vie sociale et activités quasi-inexistantes ou encore manque d'hygiène, d'intimité et promiscuité forcée. Une triste réalité que *Le Poulpe* avait déjà largement chroniquée lors de ses précédentes enquêtes (ici et là).

Mais fin 2025, la situation est devenue tellement préoccupante que, avant même la publication officielle de son rapport, le CGLPL s'est fendu d'un courrier qui a atterri dès le 4 décembre 2025 sur le bureau du ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez. Cette option est offerte au contrôleur lors du constat de graves manquements à l'occasion d'un contrôle.

Dans sa missive jointe au rapport définitif, Dominique Simonnot pointait ainsi *« certains constats opérés, qui relèvent de graves atteintes aux droits des personnes retenues »* qui nécessitaient d'être portés sans délai à la connaissance du ministre.

*« La situation s'est fortement dégradée depuis la visite précédente en*

*2019 : les conditions de rétention sont désormais indignes et le respect de l'intégrité physique et psychique des personnes retenues n'est pas garanti, pas plus que l'exercice effectif de leurs droits »,* tranche ainsi le CGLPL.

## "Un risque important d'atteintes à leur intégrité physique et psychique"

*« Les personnes retenues au CRA de Oissel encourent un risque important d'atteintes à leur intégrité physique et psychique, en particulier du fait des incidents et violences qui surviennent régulièrement en zone de rétention et dont une bonne part est directement imputable au caractère anxiogène de leurs conditions de prise en charge elles-mêmes : locaux inadaptés, absence d'intimité, promiscuité, absence d'activités, etc, autant de facteurs qui favorisent la vulnérabilité psychique et l'émergence de multiples incidents - violences interpersonnelles, vol, racket, dégradations. »*, appuie l'organisme de contrôle.

« *Les personnes rencontrées par les contrôleurs font état d'un d'un fort sentiment d'insécurité, bien qu'aucun témoignage n'ait porté sur des comportements violents ou inappropriés de la part des policiers* », note encore Dominique Simonnot à la suite des remontées d'informations effectuées par l'équipe composée de cinq contrôleurs.

Le même courrier précise que pendant leur contrôle, *« des violences et des vols nocturnes ont eu lieu, dont une rixe nocturne ayant fait plusieurs blessés graves et entraîné des extractions médicales, dépôts de plaintes et [la] mise à l'écart de plusieurs retenus »*.

*« L'absence de sectorisation du quartier des hommes ne permettant pas de séparer des retenus en cas de mésentente, il arrive que des hommes soient momentanément mis à l'écart dans le quartier [des] femmes, ce qui cause des troubles supplémentaires. Dans le quartier des femmes, une chambre dédiée aux familles était occupée par un couple lors de la visite, suscitant des craintes chez d'autres femmes retenues »*, rapporte également le CGLPL.

*« S'agissant des conditions matérielles de prise en charge, outre leur indignité, le contrôle a mis en lumière le caractère particulièrement inadapté des locaux du CRA, initialement conçus pour un accueil de courte durée, alors que la durée moyenne de séjour ne cesse de s'allonger - inférieure à 12 jours en 2019, elle était de 30,81 jours lors de la visite »*, souligne aussi la missive.

Selon l'organisme public, l'indignité des conditions de détention réside dans *« l'absence totale d'intimité imputable à la configuration des locaux et dans les graves carences observées concernant l'équipement et l'hygiène »* desdits locaux.

Plusieurs *« dysfonctionnements »* ont ainsi pu être constatés au cours de la visite de contrôle : *« Un lavabo bouché, une salle de bain sans électricité, des sanitaires infestés de vers en raison vraisemblablement d'une forte humidité et du manque d'aération, des murs lézardés par des fuites anciennes et un saleté incrustée dans l'ensemble de la structure, particulièrement dans les toilettes à la turque ».*

Dans le même registre, les contrôleurs ont aussi observé que le ménage des chambres, pourtant officiellement confié à un prestataire, ne peut être effectué qu'en l'absence de leurs occupants, *« alors qu'elles sont occupées presque en permanence »*.

## "Manque d'hygiène généralisé"

La situation en matière d'hygiène apparaît également très dégradée du fait de l'interdiction qu'ont les retenus de disposer de leur propre brosse à dents et, plus largement, de tout produit d'hygiène. L'établissement fournit uniquement des mini-brosses à dents et des produits en dosette.

*« Ce manque d'hygiène généralisé favorise la propagation des maladies et peut être dégradé comme étant à l'origine de diverses affections dont se plaignent certains retenus, [affections] dont le personnel soignant indique en outre qu'elles pourraient être réglées par l'utilisation de produits d'hygiène plus adaptés »*, pointe encore le courrier adressé à Laurent Nunez.

*« L'absence quasi-totale d'activités contribue également à l'indignité des conditions de détention »,* tacle le CGLPL, confirmant des éléments déjà mis en lumière par *Le Poulpe.* Selon les règles en vigueur, l'utilisation de stylos est interdite et très peu de livres sont disponibles. Le terrain de football extérieur est ouvert de manière limitée et aléatoire, tout comme l'accès à la table ping-pong.

La seule activité largement ouverte aux retenus est la télévision. *« Au sein de l'unité des hommes, une salle de télévision a été transformée en salle de prière à l'usage des personnes de confession musulmane, culte majoritairement représenté au sein du CRA, ce qui est contraire au principe de laïcité et prive de son but initial la salle d'activité et ne la rend pas accessible à tous »*, note toutefois le courrier adressé au ministre.

Dans la synthèse du rapport définitif, le CGLPL, tout en soulignant *« l'engagement des professionnels de la PAF* (ndlr police des frontières)*»*, semble, dans sa conclusion, renvoyer la balle vers les hautes sphères du ministère de l'Intérieur : *« La direction a été attentive aux constats des contrôleurs bien que certaines des problématiques rencontrées dépassent sa compétence. Aussi, les difficultés rencontrées, qui doivent se résoudre rapidement, nécessitent le soutien des échelons hiérarchiques. »*

Pour rappel, hormis le CRA de Oissel et sa situation des plus inquiétantes, le CGLPL avait également, en 2024, pointé du doigt les atteintes à la dignité des conditions d'hébergement à la maison d'arrêt de Rouen Bonne Nouvelle. À Rouen, prison et rétention renferment les mêmes lourds dysfonctionnements.

france3-regions.franceinfo.fr

# Un habitant vient jusque devant chez lui le menacer, ce maire va en urgence chercher son bouton d'alerte de pr

*Dominique Durand*

4–6 minutes

---

Tout juste réélu, le maire de Caudebec-lès-Elbeuf, Laurent Bonnaterre, a été insulté et menacé dimanche 29 mars 2026 alors qu'il prenait un café en terrasse avec des élus de la ville. L'individu s'est ensuite dirigé jusqu'au domicile du maire. Laurent Bonnaterre a dû demander le bouton d'appel de protection des élus. Pour l'association des petites villes de France, le "hooliganisme politique" qui commence sur les réseaux sociaux mène à de la violence physique.

Résultats des élections municipales 2026

Dimanche midi, jour de marché et de loto à Caudebec-lès-Elbeuf, le maire prend un café en terrasse avec d'autres élus. Une voiture très puissante vrombit, le conducteur qui veut se garer devant une cour a une altercation avec un riverain. Le ton monte.

Le maire et les élus se lèvent pour lui rappeler les règles de bonne conduite. Rappelons que les maires ont sur leur commune le pouvoir d'officier de police judiciaire.

> Il m'a reconnu, il m'a nommé, il s'est mis à nous insulter, nous menacer, y compris menacer la doyenne de mon conseil municipal.
>
> *Laurent Bonnaterre, maire réélu (Horizons) de Caudebec-lès-Elbeuf*

La suite des évènements est inédite dans la vie de ce maire qui commence son 3e mandat. Laurent Bonnaterre explique que l'individu, un habitant, a filé à toute vitesse au volant de sa voiture.

Plus tard, il a surgi dans le quartier du maire, cette fois à vélo. *"Il est revenu pour essayer de me trouver, me faire la fête, il est venu jusque chez moi et il a sonné à la porte."* Laurent Bonnaterre a appelé le 17 et *"toute l'après-midi,* ajoute-t-il, *j'ai passé mon temps dans des procédures, et lui a été placé en garde-à-vue".*

> C'est la première fois que quelqu'un vient chez moi de manière menaçante.

*Laurent Bonnaterre, maire (Horizons) de Caudebec-lès-Elbeuf*

**VIDEO - Reportage de G. Verdier et B. Belamri à Caudebec-lès-Elbeuf**

durée de la vidéo : 00h01mn57s

A peine réélu, le maire de Caudebec-lès-Elbeuf, Laurent Bonnaterre, a été insulté et menacé dimanche 29 mars 2026 alors qu'il prenait un café en terrasse avec des élus de la ville. L'individu s'est ensuite dirigé jusqu'au domicile du maire et a sonné à sa porte. Laurent Bonnaterre a dû demander le bouton d'appel de protection des élus. Interviews de Laurent Bonnaterre - Maire (Horizons) de Caudebec-lès-Elbeuf, Christophe Bouillon - Président de l'Association des Petites Villes de France et Maire (DVG) de Barentin • ©G. Verdier/ B. Belamri/ France Télévisions

15 jours après sa réélection au premier tour, Laurent Bonnaterre doit se résoudre à être équipé du bouton d'appel de protection des élus de France.

En cas de menace, il pourra être géolocalisé, déclencher des appels pour prévenir plusieurs personnes et enregistrer ce qui se passe autour de lui. Le bouton est relié à une application mobile. Une sorte de "boite noire" des élus, expérimentée en 2023.

Au lendemain des résultats des élections municipales, les menaces et intimidations se sont produites jusque dans les mairies à Creil (Oise), à Vaulx-en-Velin (Rhône) ou encore à Clichy (Hauts-de-Seine).

Dans les Côtes d'Armor, un maire a même préféré démissionner après son élection, victime de tags à son domicile et de vandalisme sur sa voiture.

Comment expliquer cette dégradation de la vie publique ? Le maire de Barentin, Christophe Bouillon (DVG), président de l'association des petites villes de France voit un lien avec la violence impunie sur les réseaux sociaux.

> Il y en a qui viennent aux gestes, les insultes se transforment en violence physique sur les élus, les écharpe de maire ne nous protègent plus. Il faut que la puissance publique agisse auprès des fournisseurs d'accès, des propriétaires des réseaux sociaux.
>
> *Christophe Bouillon, maire DVG de Barentin, pdt de l'association des petites villes de France*

Christophe Bouillon, parle de *"hooliganisme politique".* Depuis 2024, la loi renforce la sécurité et protection des élus locaux. Elle aligne les peines encourues pour violences contre des élus locaux ou nationaux ou leurs proches sur celles qui visent les violences volontaires sur agents des forces de sécurité.

actu.fr

# Près de Rouen. Insultes, bousculade, menaces… il agresse le maire de la commune et le suit jusque chez lui

*Emilien Jacques*

4–5 minutes

---

Dimanche 29 mars 2026, le maire de Caudebec-lès-Elbeuf a été pris à partie par un riverain, qui l'a suivi jusqu'à son domicile. L'élu a dû faire appel à la police.

Sur le même thème

Violences contre les élus

Article réservé aux abonnés

Laurent Bonnaterre, maire de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), a été pris à partie par un riverain qui l'a suivi jusqu'à son domicile, dimanche 29 mars 2026. ©Archives / Le Journal d'Elbeuf

Par Emilien Jacques Publié le 30 mars 2026 à 18h31

« Un peu choqué » et « assez secoué ». Tels sont les mots de **Laurent Bonnaterre**, maire de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), dans un message sur son réseau social Facebook, dans lequel il décrit **l'agression** qu'il a subie dimanche 29 mars 2026 par un riverain, alors qu'il était attablé en terrasse en compagnie de plusieurs de ses adjoints. **Suivi jusqu'à son domicile**, il a dû faire appel à la police. Au lendemain

des faits, l'élu se confie.

## Insultes et menaces

La scène se déroule aux alentours de midi, sur la terrasse du bar Le Grand Chelem, quand Laurent Bonnaterre et quatre de ses collègues élus sont témoins d'une **altercation** entre deux automobilistes.

Un individu « apparemment très énervé », selon les dires du maire dans son post Facebook rapportant les faits, invective un « paisible riverain », sur fond de dispute d'une place de stationnement. Lorsque l'élu et son adjoint à la sécurité interviennent pour apaiser la situation, celle-ci, au contraire, **dégénère**.

## Le maire suivi à son domicile

Lorsque l'homme reconnaît le maire récemment réélu, il profère des **insultes**, des **menaces**, et une **bousculade** s'ensuit. Il finit par quitter les lieux mais revient quelques minutes plus tard, à pied. Ne trouvant pas le maire devant l'établissement, il décide de se rendre à son domicile et va même jusqu'à **sonner chez l'élu**, qui prévient la police. L'individu finira par être interpellé.

## « En 12 ans, c'est l'incident le plus grave »

Au lendemain de ces évènements, Laurent Bonnaterre affirme n'avoir jamais connu de telle situation durant sa carrière.

> En 12 ans, c'est l'incident le plus grave.

« L'infraction à mon égard qui me met le plus en colère et en émotion est la venue à mon domicile », poursuit l'élu. « Et aussi la **vitesse** à laquelle il roulait, à 90 ou 95 km/h, un jour de marché, avec énormément de monde dans les rues. »

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Même s'il concède avoir été « un peu bouleversé », il ne compte pas changer ses habitudes pour autant. « J'ai une idée assez ferme de l'ordre républicain, dit-il. Ce n'est pas la République qui recule mais les malfaisants. »

## Dispositif Protections des élus

Après cet incident, le maire de Caudebec-lès-Elbeuf s'est vu remettre par la préfecture un appareil nommé « bouton d'appel ». S'inscrivant dans le cadre du plan national de prévention et de lutte contre les violences faites

aux élus, ce dispositif permet **d'alerter** de manière discrète les autorités en cas d'agression.

Le kit « Bouton d'appel » permet au élus de signaler discrètement une agression aux autorités. ©Ville de Caudebec-lès-Elbeuf

« C'est un élément de rassurance », décrit Laurent Bonnaterre, l'un des cinq élus de Seine-Maritime à disposer de ce « bouton ».

Laurent Bonnaterre annonce par ailleurs avoir **porté plainte** suite à l'agression dont lui et les quelques élus présents ont été victimes.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.*

paris-normandie.fr

# « C’est une vraie drogue ! » : des Normands, consommateurs de protoxyde d’azote, alertent sur ses dangers

*Barbara HUET*

10–12 minutes

---

Sous ses airs festifs et anodins, le protoxyde d’azote cache de redoutables dangers. Inhalé le plus souvent par de très jeunes gens, il est addictif et entraîne de sérieux problèmes neurologiques. Témoignages.

*Par Barbara HUET*

Publié: 30 Mars 2026 à 19h02 Temps de lecture: 3 min

*« Les effets sont agréables… Donc on a toujours envie de recommencer. »* Corentin, une vingtaine d’années et Matthieu*, tout juste majeur, ont testé le protoxyde d’azote pour la première fois en 2024. *« On avait pas mal de copains qui en prenaient régulièrement et l’un d’eux vendait des bonbonnes. On en a acheté une »*, relate l’aîné des deux frères, originaires de l’Eure. *« C’était une maxi, environ 600 g, qui devait permettre de faire une cinquantaine de ballons. »* Le but étant d’inhaler le gaz libéré dans les ballons.

Petit à petit, les petites capsules en alu ont laissé leur place aux grosses bonbonnes. - STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Résultat ? *« On se sent euphoriques, on rigole beaucoup, avec une sensation de détente. On est complètement au ralenti, avec la tête qui tourne. Les effets s'estompent au bout de quelques secondes. Leur durée dépend de la dose absorbée »*, expliquent les Normands. Avant d'aller en boîte, les deux garçons et leurs amis ont donc enchaîné donc les ballons.

Après ce baptême du feu, *« on en a racheté »*. Très vite, il ne se passe plus une soirée festive sans protoxyde. *« Sur une dizaine de personnes, on était, à chaque fois, cinq ou six à en prendre »*, estime Corentin. À cela s'ajoute, constamment, l'alcool et, pour certains, le cannabis.

## Snapchat, Telegram, Signal…

Si les deux frères assurent n'avoir *« jamais conduit »* sous l'empire de ce produit, ce n'est pas le cas de tous leurs potes : *« On en connaît qui ont littéralement la bonbonne entre les jambes quand ils sont au volant. D'autant que, contrairement aux autres drogues, c'est indécelable lors d'un contrôle. »*

À raison *« d'environ une bonbonne par semaine »*, l'aîné associe le protoxyde à la fête. Tandis que Matthieu inhale souvent ce produit, seul, chez lui. Tous deux se fournissent auprès d'un copain *« grossiste »*, passent par le réseau Snapchat, ou les messageries privées Telegram et Signal.

Le protoxyde d'azote est souvent associé à l'alcool en soirée. - STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Leur consommation va crescendo, lorsqu'au bout de six mois, *« j'apprends que l'une de mes connaissances a les jambes paralysées »*, indique Corentin. Des études médicales ont, en effet, établi le lien entre

des problèmes neurologiques et l'absorption de ce produit.

Choqué par cette nouvelle, le jeune homme réagit. *« J'ai arrêté d'en prendre régulièrement et j'ai essayé de convaincre mon frère d'en faire autant »*, assure l'Eurois qui travaille dans le domaine de l'industrie.

## Du protoxyde au PTC

Matthieu réussi à décrocher à son tour. Mais il tombe dans une autre addiction qui touche également un très jeune public : le PTC. Acronyme de Pète ton crâne, le PTC est un liquide qui se fume généralement via une cigarette électronique. Les effets se rapprochent de ceux du cannabis, en plus puissants. *« Pendant trois ans j'ai été complètement accro… J'ai dû être hospitalisé en psychiatrie pour m'en sortir »*, relate le Normand qui, lui, travaille dans les métiers de bouche.

« Dans une grosse soirée, on peut inhaler jusqu'à une centaine de ballons »

Corentin et Matthieu le savent : le protoxyde d'azote, à l'image du PTC, *« est une vraie drogue. On peut complètement devenir addict. »* Parmi leurs proches, *« certains en prennent tous les jours. Il faut dire que c'est hyper simple à trouver. »* Aujourd'hui, les deux frères affirment qu'ils n'ont plus de bonbonne chez eux mais admettent en consommer encore de *« façon occasionnelle »*. La dernière fois ? *« C'était pour le Nouvel an. On a fait la fête dans un appartement que l'on avait loué et on en a pris… beaucoup. »* Difficile d'évaluer mais *« dans une grosse soirée, on peut inhaler jusqu'à une centaine de ballons »*, indiquent-ils.

Conscients de la dangerosité de ce produit, ils aimeraient qu'il *« soit interdit à la vente. Si on ne pouvait plus se le procurer aussi facilement, ça limiterait la tentation. »*

À la base utilisé dans le milieu médical pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques, le protoxyde d'azote est également employé dans le domaine alimentaire, notamment dans les cartouches pour siphon à chantilly. Il est donc complètement légal.

« L'envie de reconsommer revient très rapidement, à l'image du crack »

**Camille Payet**, Éducatrice spécialisée au Caarud de Rouen

*« C'est souvent le cas pour les usagers de prods : ils prennent un produit, puis ils le détournent de sa fonction initiale »*, indique Camille Payet, éducatrice spécialisée au Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) de Rouen.

On retrouve régulièrement des grosses bonbonnes de protoxyde d'azote, jetées sur la voie publique, après utilisation. - STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Consommé par les *« très jeunes »*, le plus souvent *« dans le domaine privé »*, le « proto » fait l'objet de campagnes de sensibilisation dans les collèges et lycées. Les professionnels le savent par expérience : *« Dire ''c'est dangereux", ce n'est pas ce qui va marcher »*. En revanche, alerter sur des conséquences concrètes, qui ont un impact sur la vie quotidienne, *« cela interpelle »*, ajoute Aurélie Le Moal, cheffe de service Caarud

Camille Payet est éducatrice spécialisée au Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) de Rouen. - Archives STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Pour les parents, il est très difficile de s'apercevoir de quoi que ce soit : il n'y a pas de phénomène « yeux rouges », ni de fatigue particulière comme avec le THC (molécule présente dans le cannabis) par exemple.

## « Des effets de mode »

En outre, *« les mineurs et jeunes majeurs ne font pas la démarche de venir au Caarud. Ils sont encore dans le côté festif, et pas du tout dans le constat des dangers et des conséquences, pour l'instant. C'est un public inséré qui s'invisibilise. »*

Pourtant, *« il faut avoir conscience qu'une dépendance se crée. Et comme pour n'importe quel produit, on est tous très inégaux face à cela : chez certains, l'addiction va se développer beaucoup plus vite que chez d'autres. »* Étant donné que les effets du « proto » sont très éphémères (entre 30 secondes et trois minutes), *« l'envie de reconsommer revient très rapidement, à l'image du crack »*, précise Camille Payet.

Le protoxyde d'azote se consomme à partir de ces petites capsules en aluminium ou de bonbonnes bien plus imposantes. Le gaz est ensuite inhalé via un ballon de baudruche. - BORIS MASLARD

« Proche » du poppers (produit qui s'inhale et provoque une sensation d'euphorie pendant quelques secondes), le protoxyde d'azote est également comparé au PTC, populaire chez les 15-25 ans. *« Il y a des effets de mode suivant les générations. Cela a toujours été le cas. »*

## « C'est pareil pour l'alcool… »

Et c'est ce qui a poussé Jérémy, Havrais de 24 ans, a essayer le protoxyde d'azote, *« en soirée »*, il y a deux ans. *« Un gars en avait apporté, j'ai testé juste un ballon »*, se souvient l'étudiant en histoire. Pendant *« une à deux minutes, j'ai eu l'impression d'être sur un bateau : ça tanguait, j'avais l'impression de perdre l'équilibre »*. Avec un petit mal de tête en prime. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'a pas eu envie de retenter l'expérience.

« Je n'en ai pas particulièrement envie mais quand on fait la fête et qu'il y en a, c'est l'effet de groupe qui joue… »

L'un de ses amis, Jean, 24 ans également, en prend *« de temps en temps »*. La première fois, c'était *« en 2023, lors d'une fête étudiante. J'entendais beaucoup parler du protoxyde autour de moi donc j'ai eu envie d'essayer, c'est normal ! »* Sensation d'euphorie, tête qui tourne… Les effets décrits par les usagers sont toujours à peu près les mêmes. Jean a inhalé plusieurs ballons – *« pas énormément »* – et a donc réitéré. Pas avec des grosses bonbonnes de gaz mais des petites capsules en aluminium et *« à chaque fois lors de soirées étudiantes »*. Soirées *« où il y a également beaucoup d'alcool »*.

Au quotidien, le jeune homme n'a jamais ressenti le besoin de consommer du protoxyde : *« Je n'y pense pas, je n'en ai pas particulièrement envie mais quand on fait la fête et qu'il y en a, c'est l'effet de groupe qui joue… »*, admet-il. La dernière fois, *« c'était cet été »*. Depuis, *« cela ne s'est pas représenté… ça s'est calmé »*, remarque Jean qui n'exclut pas, néanmoins, pas d'en reprendre.

Le jeune homme est *« conscient des risques »*. Toutefois, assure-t-il, *« c'est pareil pour l'alcool… Et tant qu'il n'y a pas d'addiction, ça va. »*

*prénoms d'emprunt

Lire aussi

paris-normandie.fr

# Dans l’agglo d’Elbeuf, il ramasse les bonbonnes de protoxyde d’azote, un fléau pour l’environnement

*Barbara HUET*

5–6 minutes

---

Il y a quelques années, Patrick Démare, garde-chasse à Saint-Aubin-lès-Elbeuf s’est lancé dans une quête incessante : débarrasser la nature des bonbonnes de protoxyde d’azote abandonnées après utilisation.

*Par Barbara HUET*

Publié: 30 Mars 2026 à 19h02 Temps de lecture: 1 min

Tous les matins, pendant cinq ans, Patrick Démare, garde-chasse à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, a sillonné sa commune et les villes alentour pour ramasser des bonbonnes de protoxyde d’azote. Il s’était lancé dans ce nettoyage fastidieux *« après avoir vu une dame trébucher sur une de ces cartouches »*. Elles sont, en effet, jetées un peu partout sur la voie publique : *« Sur la route, les parkings, les trottoirs, au pied des immeubles…*, détaille le septuagénaire. *Je les collecte et les sécurise, en vérifiant qu’il n’y a plus de gaz à l’intérieur. »* De retour à son domicile, il retire la valve et scie la bouteille.

Des bonbonnes de protoxyde d'azote sont régulièrement retrouvées sur la voie publique. - STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

À une époque, de nombreuses personnes lui apportaient des bonbonnes retrouvées par terre. Mais problème : *« Les ferrailleurs ne veulent plus les récupérer »*, indique-t-il. L'an dernier, plus de 400 bonbonnes de protoxyde d'azote ont ainsi été stockées dans son jardin. Des agents municipaux ont dû débarrasser les lieux avec un camion.

## « Ça sent la fraise »

Des problèmes de santé l'empêchant de se déplacer à sa guise, le garde-chasse a arrêté ses tournées quotidiennes. Pour autant, dès qu'il aperçoit une bonbonne, cet *« amoureux de la nature »* ne peut s'empêcher de la ramasser. C'est le cas, par exemple, ce lundi matin de mars, dans le quartier du Puchot à Elbeuf.

Ces déchets dangereux, qui n'entrent pas dans une filière de recyclage dédiée, sont *« de plus en plus imposants »*. Au départ c'étaient des petites cartouches en aluminium, de quelques dizaines de grammes. *« Maintenant, certaines pèsent plusieurs kilos »*, note Patrick Démare.

Récemment, il a récupéré une énorme bouteille de gaz, avec son ballon de baudruche encore accroché dessus. *« 5 kg ! »*, annonce-t-il après l'avoir pesée. De plus en plus grosses, ces bonbonnes sont aussi de plus en plus *« variées »*. Pour attirer les consommateurs, certains fabricants proposent différentes saveurs. Un peu dépité, le Saint-Aubinois confirme : *« Ma femme sait quand je démonte des bonbonnes dans le garage : ça sent la fraise, me dit-elle. »*

Lire aussi

paris-normandie.fr

# Le protoxyde d’azote, un danger aussi au stade de déchet avec des risques d’explosion

*Violaine Gargala*

5–6 minutes

---

Les bonbonnes de protoxyde d’azote usagées doivent être jetées en déchèterie. Mais c’est loin d’être tout le temps le cas, causant de vraies problématiques.

*Par Violaine Gargala*

Publié: 30 Mars 2026 à 19h02 Temps de lecture: 2 min

Derrière l’enjeu sanitaire, se trouve aussi un enjeu environnemental. Puisque de nombreuses bonbonnes sont retrouvées abandonnées dans les rues. Et quand elles sont jetées, elles ne le sont pas forcément au bon endroit.

Elles doivent être apportées en déchèterie, indique le Smédar. Le syndicat mixte traite et valorise les déchets de 175 communes de la Seine-Maritime (Rouen Métropole, Ville de Dieppe, et communautés de communes Caux-Austreberthe, Inter-Caux-Vexin et Bray-Eawy). *« En 2025 on a récolté un peu plus de 12 000 bouteilles dans les déchèteries »*, précise le Smédar. Elles sont ensuite envoyées dans des usines où le gaz restant est vidé en toute sécurité et le métal récupéré.

## Une problématique en hausse

Certaines bonbonnes sont jetées dans des sacs d’ordures ménagères ordinaires. Ce qu’il ne faut pas faire. *« Il y a des risques pour les agents et les installations. Lors de leur incinération les bonbonnes peuvent exploser dans le four »* au centre d’incinération, au Grand-Quevilly. Et si toutes n’explosent pas, *« plus de 50 bouteilles par jour ont été découvertes à la sortie du four en 2024. C’est une vraie problématique qui augmente d’année en année. C’était ponctuel avant le Covid et il y a eu une grosse augmentation fin 2022 début 2023 »*.

Le sujet est aussi sensible pour le centre de tri. Si une bonbonne est jetée dans la poubelle de recyclable, elle risque, au moment du tri, de se retrouver dans une presse à balle à métaux et cela peut créer un départ de feu.

Face à ce phénomène, les syndicats de traitements de déchets et des associations représentant des collectivités travaillent ensemble *« avec l'objectif de mobiliser l'État et faire en sorte qu'il y ait un circuit de revalorisation »*. Une interdiction de ces bonbonnes serait une solution encore plus simple.

Lire aussi

Verger, potager... Vous avez un projet nourricier dans la Métropole de Rouen ? Il est temps de candidater

Portables, bijoux... Dans l'agglo d'Elbeuf, que deviennent les objets trouvés, jamais récupérés ?

lecourriercauchois.fr

# Agglomération de Rouen. Une centaine de véhicules vandalisés : cinq personnes retrouvées et interpellées

*Adrien Verger*

1–2 minutes

---

Une enquête menée par les services de police de Seine-Maritime a pu conduire à l'interpellation de cinq individus dans la région de Rouen. Ces cinq mis en cause, quatre hommes et une femme, tous dans la vingtaine, sont soupçonnés d'avoir vandalisé 127 véhicules entre le 6 février et le 12 mars à Rouen et ses environs.

## Des objets de valeur dérobés

Le mode opératoire était toujours le même : vitres brisées, voitures fouillées, objets dérobés (téléphones portables, lunettes, ordinateurs, tablettes). Mercredi 18 mars, les policiers, après plusieurs jours d'enquête et de surveillance, ont mis la main sur les auteurs au sein de leurs domiciles. Les enquêteurs ont pu aussi découvrir que les cinq individus utilisaient des cartes bancaires et des chèques dérobés. Ils ont été placés immédiatement en garde à vue. Trois d'entre eux ont été placés en détention provisoire, les deux autres ont été laissés libres et placés sous contrôle judiciaire.

- **A lire aussi.** Grue, pompiers, policiers : une importante mobilisation pour sortir un bateau qui coulait dans le port

lecourriercauchois.fr

# Rouen. Un bâtiment menace de s'effondrer, un important dispositif de pompiers sur place

*Adrien Verger*

~2 minutes

---

Un risque d'effondrement de structure a mobilisé les secours ce lundi 30 mars en fin de matinée, vers 10h50, boulevard de la Marne à Rouen. Un important dispositif a été engagé pour sécuriser la zone.

## 15 pompiers mobilisés sur l'intervention

A leur arrivée, les sapeurs-pompiers ont constaté qu'une corniche située sur un bâtiment de type R+1 avec combles menaçait de se détacher, faisant craindre une chute d'éléments sur la voie publique. Les équipes ont immédiatement procédé à une reconnaissance des lieux, à la mise en place d'un balisage de sécurité et à la demande d'un moyen aérien afin d'intervenir en hauteur. Au total, 15 sapeurs-pompiers et quatre engins ont été mobilisés, en coordination avec la police, les services municipaux et une unité spécialisée de sauvetage d'appui et de recherche.

- **A lire aussi.** Une centaine de véhicules vandalisés : cinq personnes retrouvées et interpellées

## Une intervention toujours en cours en fin de matinée

A 11h45, l'intervention était toujours en cours avec la dépose d'un cache moineaux d'environ deux mètres, composé de bois et de plâtre. Un périmètre de sécurité a été établi, impactant deux voies de circulation, dont la voie du TEOR. Aucune victime n'est à déplorer à ce stade. La circulation est régulée par la police municipale et un architecte de la ville est attendu sur place pour évaluer la situation.

actu.fr

# Escroquerie au financement automobile : le gros coup de filet des gendarmes de Dieppe

*Mathieu Te Morsche*

4–5 minutes

---

Les gendarmes de Seine-Maritime, dont ceux de Dieppe, ont interpellé lundi 23 mars 2026 plusieurs personnes dans une affaire d'escroquerie au financement automobile.

Sur le même thème

- Automobile
- Escroquerie
- Gendarmerie

Article réservé aux abonnés

Les gendarmes ont interpellé plusieurs personnes dans une affaire d'escroquerie au financement automobile, qui a fait des victimes à Dieppe (Seine-Maritime). ©Illustration Le Réveil

Par Mathieu Te Morsche Publié le 30 mars 2026 à 16h09

C'est une grosse affaire d'escroquerie qu'ont eue à traiter les gendarmes de Dieppe (Seine-Maritime), sur une durée de presque **deux ans**. Le 23 mars 2026, 34 gendarmes, dont trois des pelotons de surveillance et d'intervention de la Seine-Maritime, deux équipes cynotechniques et des

gendarmes de toutes les unités de la compagnie de gendarmerie de Dieppe, ont interpellé cinq individus dans la région de Rouen, à Saint-Étienne-du-Rouvray, Bihorel et Canteleu.
Pour connaître les raisons de l'interpellation de ces quatre hommes et une femme, âgés de 32 à 53 ans, il faut remonter au 27 juin 2024.

## Une tentative d'escroquerie au financement automobile

Ce jour-là, la brigade de recherches de Dieppe apprend qu'un individu, « connu pour une tentative d'escroquerie au financement automobile », indiquent les autorités, demande un financement, avec une fausse identité, auprès d'une concession automobile de Dieppe.

Les gendarmes vont alors tenter d'interpeller cette personne lorsqu'elle viendra récupérer le véhicule. Presque un mois plus tard, le 25 juillet, une femme est déposée à la concession et vient pour la voiture. Elle est interpellée sur place et placée en garde à vue.

## Des véhicules récupérés illégalement

« Les investigations menées permettent la découverte de plusieurs dossiers de financement, déposés dans plusieurs garages du département, avec de fausses identités », communiquent les militaires. Les auteurs de ces faits auraient ainsi récupéré **illégalement** et revendus plusieurs véhicules.

Les forces de l'ordre parviennent à identifier cinq personnes, qui sont donc interpellées en mars 2026. À l'issue de la garde à vue, quatre des suspects ont été présentés au tribunal de Dieppe le 25 mars.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Ils sont soupçonnés de **contrefaçon** ou falsification de chèques, usage de chèques contrefaisant ou falsifiés, recel de biens provenant d'un vol, usage de faux en écriture, altération frauduleuse de la vérité dans un écrit, usurpation de l'identité d'un tiers, escroquerie, tentative d'escroquerie, et blanchiment.

« Tous ont été placés sous contrôle judiciaire, avec pour l'un l'obligation de verser une caution de **10 000 €**», précisent les gendarmes. Les quatre personnes seront jugées par le tribunal de Dieppe le 25 août.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.*

actu.fr

# Infographies. Vols, stupéfiants, violences : depuis un an, y a-t-il moins d'insécurité sur Le Havre et Rouen ?

*Mathieu Charré*

4–6 minutes

---

Comme chaque année, le ministère de l'Intérieur a publié les derniers chiffres de la délinquance en France. Au Havre et à Rouen, comment ont-ils évolué en 2025 ? On fait le point.

Sur le même thème

- Drogue
- Insécurité
- violences

Article réservé aux abonnés

Comment a évolué l'insécurité à Rouen et au Havre en un an ? (©Montage 76actu)

Par Mathieu Charré Publié le 30 mars 2026 à 19h17

Les **chiffres de 2025** sont tombés. Le ministère de l'Intérieur a publié ce jeudi 26 mars 2026 les données communales « des **principaux crimes et délits** enregistrés par la police et la gendarmerie nationale ». Comme l'an passé, *76actu* se penche sur les chiffres pour faire le point sur l'insécurité à Rouen et au Havre. Comment a-t-elle évolué en un an ?

**14 indicateurs enregistrés**

Les statistiques du ministère de l'Intérieur sont regroupées par le SSMSI, son service statistique chargé de la sécurité intérieure. Quatorze indicateurs sont enregistrés :
- Vols de véhicules
- Vols dans les véhicules
- Vols d'accessoires sur les véhicules
- Destructions et dégradations volontaires
- Usage de stupéfiants
- Trafic de stupéfiants
- Escroqueries et fraudes aux moyens de paiement
- Violences physiques intrafamiliales
- Violences physiques hors cadre familial
- Violences sexuelles
- Vols avec armes
- Vols violents sans arme
- Vols sans violence contre des personnes
- Cambriolages de logement

Pour Rouen comme pour Le Havre, nous avons regroupé ces chiffres dans deux infographies distinctes, retraçant l'évolution des 14 indicateurs depuis 2016. Vous pouvez choisir quelles courbes faire apparaître avec la barre de recherche en haut de l'infographie.

## Une hausse globale dans les deux villes

La première observation est qu'à Rouen comme au Havre, **les chiffres de l'insécurité ont augmenté légèrement** entre 2024 et 2025, que l'on parle en nombre de faits enregistrés comme en taux pour 1 000 habitants.

Au Havre, trois chiffres sur les 14 enregistrés par le ministère de l'Intérieur sont **en nette hausse** : les vols sans violence contre des personnes, à la hausse de 8,84 à 10,2 (pour 1 000 habitants), les destructions et dégradations volontaires (de 9,19 à 10,4) et les cambriolages de logement (de 4,19 à 5,6).

Trois chiffres baissent légèrement dans la cité Océane, à savoir les violences physiques intrafamiliales (5,03 en 2024, 4,94 en 2025), les vols dans les véhicules (de 2,89 à 2,79) et les vols d'accessoires sur véhicules (de 1,04 à 0,94).

## Un chiffre en large baisse à Rouen

À Rouen, un chiffre baisse de façon spectaculaire : les vols dans les véhicules, passés de 24,9 pour 1000 habitants en 2024 à 14,2 l'an passé. Les vols de véhicules baissent également, de 3,11 à 2,67, ainsi que les vols d'accessoires sur véhicules (de 1,34 à 1,24).

La plupart des indicateurs progressent peu en un an, à l'exception de **ceux liés aux stupéfiants** – des indicateurs qui ont explosé depuis 2020 et l'apparition des amendes forfaitaires. L'usage de stupéfiants, est ainsi passé de 11,96 pour 1000 habitants à 14,86 en un an, et le trafic de stupéfiants a presque doublé, de 0,71 à 1,2.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Certains indicateurs continuent leur croissance régulière, comme l'escroquerie et fraudes aux moyens de paiement (de 8,59 à 9,89), les violences physiques hors cadre familial (de 7,81 à 8,39) ou les violences sexuelles (de 3,6 à 3,92).

Si l'on compare les deux villes – en se basant sur les taux pour 1 000 habitants – on remarque que **les chiffres sont majoritairement plus élevés à Rouen**. Seules exceptions : les cambriolages de logement, plus fréquents au Havre avec 5,6 pour 1000 habitants contre 4,59 à Rouen, et les violences physiques intrafamiliales (4,94 au Havre, 4,44 à Rouen).

## Les chiffres bruts de l'insécurité à Rouen et au Havre

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.*

paris-normandie.fr

# Fausse femme enceinte, prise de judo, essence… Les nouveaux pièges à éviter des arnaques à Rouen

*Benoît MARIN-CURTOUD*

7–9 minutes

---

On l'appelle « astucieuse », cette délinquance qui cible prioritairement les personnes vulnérables et qui compte sur le bon cœur des victimes pour prospérer. Avec la police de Rouen, on vous explique.

Un faux conseiller bancaire vous téléphone, dit envoyer un coursier pour récupérer la carte : attention arnaque. - Photo Stéphanie Péron-Clément

*Par Benoît MARIN-CURTOUD*

Publié: 29 Mars 2026 à 13h00 Temps de lecture: 1 min

On a demandé à la police, et en l'occurrence au lieutenant Pauline Landel, cheffe de la brigade des atteintes aux biens du service local de la police judiciaire de Rouen, de dresser un panorama des arnaques qui sont à la mode dans l'agglomération de Rouen.

Consultez l'actualité en vidéo

## Gare à la femme faussement enceinte

On a toujours de l'empathie pour une femme enceinte : quand elle l'est faussement, c'est pour vous persuader de la faire entrer chez vous afin qu'elle vous dérobe. - Photo Stéphanie Péron-Clément

*« Le plus souvent, les victimes sont repérées dans la rue, dans un supermarché, dans un commerce »*, explique Pauline Landel. Cette arnaque fonctionne le plus souvent avec deux femmes, dont l'une a l'apparence d'une femme enceinte. Les deux voleuses suivent la victime jusqu'à son domicile et, au moment d'entrer dans la maison ou l'appartement, la femme enceinte déclare qu'elle a un besoin pressant, que ce serait bien si on lui prêtait les toilettes, etc. Tandis que la femme enceinte distrait la victime, la complice fouille le domicile et emporte son butin.

- Comment s'en prémunir. Par principe il ne faut jamais laisser entrer un inconnu chez soi et, s'il y a un doute sur l'éventuelle situation de détresse d'une personne, appeler les secours est préférable.
- À défaut, ne jamais laisser qu'une seule personne inconnue rentrer chez soi et toujours être à son contact pour éviter les vols.

## Il y a la « sulfateuse à PV », il y a aussi les escrocs de l'horodateur

*« Méfiance quand une personne vous aborde à proximité d'un horodateur pour vous prévenir qu'il ne fonctionne pas »*, prévient Pauline Landel. *« On a eu une recrudescence de cette forme de délinquance récemment »*. L'arnaque ? Un passant vous aborde à l'horodateur et vous annonce qu'il ne fonctionne pas. Il propose d'en faire la démonstration, mais avec votre propre carte ! Résultat : il parvient à observer le code secret et seul ou avec un complice il distrait la victime le temps de lui emporter sa carte. *« On a beaucoup de mal à remonter ce genre de délinquance en raison des délais de dépôt de plainte en ligne et des délais de mise à disposition d'enregistrements de vidéoprotection »*, regrette la policière.

- Comment s'en prémunir. Ne pas se laisser distraire quand on a sa carte bancaire en main et ne jamais composer son code en étant visible d'autrui, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

## Le faux coursier bancaire ne vous veut pas que du bien

Un faux conseiller bancaire vous téléphone, dit envoyer un coursier pour récupérer la carte : attention arnaque. - Photo Stéphanie Péron-Clément

On connaissait les faux plombiers, les faux policiers les faux agents des eaux ou des municipalités etc. Le principe est toujours le même. Les voleurs, opérant souvent en duo, prétextent une intervention et pendant que l'un fait semblant de réparer un tuyau, l'autre pille. Variante connue : le faux plombier est interpellé par un faux policier qui demande à la victime de lui montrer les éventuelles caches d'argent, histoire de mieux les trouver et voler. Mais un phénomène nouveau commence de poindre, c'est le faux coursier bancaire. En amont, des hackeurs ont volé les coordonnées bancaires de la victime. Le plus souvent ces données sont revendues sur le darknet. Et des malhonnêtes s'en servent pour appeler les victimes à domicile, les mettre en confiance en citant leur domiciliation bancaire et annoncer qu'un coursier va venir récupérer et *« détruire »* la carte bleue. *« Le coursier peut effectivement donner des coups de ciseaux mais garde la puce intacte et peut ainsi s'en servir »*, détaille Pauline Landel.

- Comment s'en prémunir. Aucune banque ne procède ainsi. En cas de doute, demander des cartes professionnelles, vérifier auprès des organismes dont les auteurs se réclament, appeler son conseiller bancaire pour vérifier voire le 17 pour signaler une arnaque évidente.

## Un inconnu vous propose une prise de judo, gare à votre chaîne en or

C’est une arnaque de « jeunes » : un inconnu dit chercher une salle de judo, vous propose par jeu de faire la démonstration d’une prise et adieu la chaîne en or. - Photo Stéphanie Péron-Clément

À la frontière de la délinquance astucieuse et du vol avec violence, voilà une arnaque qui a un certain succès auprès des plus jeunes. Un inconnu se présente dans un quartier plutôt riche, noue le contact avec un jeune qui porte des bijoux et dit chercher la salle de judo à côté. Pour le prouver, par jeu, il propose même à sa victime de tester quelques prises. Dans la bousculade, la chaîne en or est arrachée et la victime ne la reverra jamais.

- Comment s’en prémunir ? Refuser tout contact physique.

## L’arnaque au pistolet… à essence

Avec un gazole à plus de 2€ le litre, cette arnaque connaît un certain succès. Tandis que vous êtes en train de faire le plein, une personne arrive avec un jerrican ou même avec son véhicule, prétexte un manque d’argent et demande si elle peut être dépannée de quelques euros de carburant. Si vous donnez votre accord, il s’empare du pistolet une fois que vous vous êtes servi, se sert et fait semblant de le raccrocher. La pompe est toujours active et vous en serez quitte, une fois les yeux tournés, pour remplir son réservoir et même peut-être un peu plus.

- Comment s’en prémunir ? Refuser toute aide où vous n’êtes pas certain d’en contrôler le montant.

Lire aussi

paris-normandie.fr

# Le gang aux 127 véhicules fracturés à Rouen interpellé et pour partie mis en détention

*Paris Normandie*

4–5 minutes

---

Belle affaire résolue par la police de Rouen : quatre hommes et une femme âgés d'une vingtaine d'années ont été interpellés pour avoir volé dans 127 véhicules entre le 6 février et le 12 mars. Ils devraient être jugés le 13 mai.

Le gang composé de cinq membres est soupçonné d'avoir volé dans 127 véhicules à Rouen entre le 6 février et le 12 mars 2026. - Photo illustration/VDNPQR/Pierre Le Masson

*Par la rédaction*

Publié: 30 Mars 2026 à 13h03 Temps de lecture: 1 min

C'est peut-être un record, c'est en tout cas une série importante : cinq personnes dont une femme, tous âgés d'une vingtaine d'années, ont été interpellés mercredi 18 mars pour des vols à la roulotte commis à Rouen

sur 127 véhicules.

Consultez l'actualité en vidéo

*« C'est à la suite d'une enquête que les personnes mises en cause ont été interpellées à leur domicile le 18 mars pour ces vols commis entre le 6 février et le 12 mars 2026 »*, a précisé la direction interdépartementale de la police nationale.

Mise en garde par la recrudescence des vols, la police avait mis en place des surveillances pour identifier ces voleurs qui subtilisaient des lunettes, des ordinateurs, des câbles de recharge et autres objets. Les mis en cause sont aussi soupçonnés d'avoir utilisé des chéquiers et des cartes bancaires frauduleusement.

## Menace d'un complice

Les cinq personnes devaient être jugées en comparution immédiate le 20 mars 2026 devant le tribunal correctionnel de Rouen mais un délai leur a été accordé jusqu'au 13 mai, à leur demande. Ce début d'audience a d'ailleurs été assez mouvementé puisque l'un des hommes a menacé ses complices, détaillant qu'une « équipe » allait s'occuper d'eux en prison.

Au terme de cette audience les deux plus jeunes membres du gang ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire et les trois autres ont été placés en détention provisoire.

Lire aussi

Tout un week-end d'animations pour fêter les quatre saisons au Parc des Bruyères, près de Rouen

francebleu.fr

# Inceste : "On ne protège pas les enfants quand ils signalent", selon Florence Hérouin-Léautey, députée de Seine-Maritime

*Marianne Naquet*

6–7 minutes

---

Florence Hérouin-Léautey, députée socialiste de la première circonscription de Seine-Maritime, dans les studios de ICI Normandie. © Radio France

Diffusé le mardi 31 mars 2026 à 7:44

Publié le mardi 31 mars 2026 à 7:44

160 000 enfants sont victimes de viols ou d'agressions sexuelles chaque année en France et 80 % sont commis au sein de la famille. La députée socialiste de la Seine-Maritime fait partie de la commission d'enquête sur le traitement judiciaire des violences sexuelles incestueuses parentales.

130 000 enfants subissent chaque année **des agressions sexuelles de la part d'un membre de leur famille.** C'est le chiffre donné lors de l'ouverture en février de la commission d'enquête parlementaire sur le traitement judiciaire des violences sexuelles incestueuses parentales. La députée socialiste de la 1ère circonscription de la Seine-Maritime fait partie de cette commission. *"Parmi les 130 000 enfants, 80% sont au sein de la cellule familiale par un membre de la famille, c'est-à-dire un père, une mère, un cousin, un grand-père, un oncle, une tante. La commission d'enquête traite précisément de l'inceste parental, donc exclusivement les incestes commis par les pères et mères"*, précise Florence Hérouin-Léautey, invitée de ICI Normandie, ce mardi 31 mars.

La députée socialiste de la première circonscription de la Seine-Maritime dénonce le fait *"qu'on croit pas assez les enfants parce qu'on ne les protège pas quand ils signalent, quand ils disent des choses, miment des choses, montrent des choses."* Selon elle, **deux éléments entrent en jeu** : *"le dogme du lien parental, de l'autorité parentale qui surplombe l'intérêt de l'enfant de mon point de vue et cette parole des enfants qui a toujours tendance à être minimisée."* Une parole qui est bien loin du proverbe qui dit que *"la vérité sort toujours de la bouche des enfants.*

*Quand ils signalent des choses graves, on minimise, on temporise, mais je crois aussi que l'adulte ne se projette pas, peut-être par crainte, peut-être par la douleur que ça peut provoquer, parce que c'est extrêmement violent ce que l'enfant dénonce dans ces cas-là."*

Florence Hérouin-Léautey l'a dit devant la commission d'enquête parlementaire : *"les enfants sont aussi victimes de leur mère, la parole des femmes a aussi peu de poids que la parole des enfants".* Elle explique cette phrase sur ICI Normandie. *"C'est tout le sujet des mères protectrices. Elle veut protéger son enfant, elle l'accompagne dans les démarches. Mais là aussi, le lien parental surplombe et puis on va aller chercher à quel moment la maman a pu instrumentaliser parce que souvent on est dans des cas de séparation, et donc il y a cette espèce de considération que la maman va d'abord instrumentaliser cette situation de l'enfant, à son profit dans le cadre de la séparation. C'est insupportable."*

Elle a déposé **en novembre dernier une proposition de loi** pour créer un "crime d'inceste". "*Aujourd'hui, dans le code pénal, l'inceste est une circonstance aggravante d'un viol. Ce n'est pas un crime en soi. J'ai déposé une proposition de loi qui s'inscrit dans une loi plus globale, qu'on a travaillée avec beaucoup de députés pour lutter efficacement contre ces violences sexistes et sexuelles qui gangrènent la société."* La députée ajoute que selon elle, "*on ne peut pas appeler au bien-vivre, à respecter l'égalité hommes-femmes si on ne traite pas ce sujet des violences, parce qu'il est présent à tous les étages, dans toutes les catégories sociales, dans tous les types de familles. C'est absolument indispensable d'avoir une réponse qui soit massive".*

Le rôle de la commission d'enquête consiste justement, précise-t-elle, *"à interroger les magistrats, les avocats, les psychiatres, toutes les associations, pour aller chercher quelle est la bonne réponse. Est-ce qu'elle est uniquement législative ? Est-ce qu'elle est aussi réglementaire ? On attend aussi le gouvernement au rendez-vous."*

- Rouen
- ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)
- Violences sexistes et sexuelles
- Agression sexuelle
- justice
- Enfance

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

lecourriercauchois.fr

# [Infographie] Pollution industrielle à Bolbec. Les prochaines étapes clés annoncées par la préfecture contre la pollution au 1,4-dioxane

*Propos recueillis par Cédric Thomire*

4–5 minutes

---

Après la publication de notre article concernant l'enquête menée par le journaliste indépendant Nicolas Cossic, membre du collectif Enketo, diffusée sur le média normand *Le Poulpe*, la préfecture de la Seine-Maritime répond aux questions du *Courrier Cauchois*. Les services de l'Etat assurent suivre de près le dossier de la pollution au 1,4-dioxane à Bolbec, et mettent en avant une action engagée de longue date pour encadrer les émissions du site Oril Industrie.

## Le Courrier Cauchois : pourquoi cette pollution n'est toujours pas résolue alors que les premiers constats datent d'il y a 15 ans ?

La préfecture de la Seine-Maritime : "Les services de l'Etat agissent depuis plus de 15 ans pour faire réduire les émissions de 1,4-dioxane du site Oril Industrie de Bolbec. Dès 2009, un arrêté préfectoral a été pris pour limiter les impacts sanitaires. A la fin de l'année 2024 (derniers résultats transmis par l'exploitant), les concentrations en 1,4-dioxane les plus importantes mesurées sont localisées au droit du site, avec un maximum de 42mg/l. Des concentrations très inférieures au mg/l sont quantifiées sur le site en aval hydraulique de la zone concentrée susvisée avec une tendance à la baisse qui semble se dégager. Dans un périmètre extérieur et très proche du site, la concentration la plus élevée mesurée est de 78µg/l dans les eaux souterraines, en aval immédiat du site. Par avis du 11 décembre 2025, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a déterminé à 2,4µg/l (au lieu de 0,35µg/l auparavant) la valeur guide sanitaire dans les eaux destinées à la consommation humaine.

Au regard des travaux de dépollution des sols réalisés en 2019 (évacuation de 756,96 tonnes de terres polluées contenant environ 324kg de 1,4-dioxane pur), l'exploitant considère que les sources

concentrées dans les sols ont été traitées. Ainsi, le plan de gestion a été axé sur la gestion des pollutions dans les eaux souterraines."

## Quels risques identifiez-vous pour les habitants et leurs habitations à proximité ?

"Nous avons demandé à Oril Industrie la réalisation d'une Interprétation de l'état des milieux (IEM), qui a pour objectif d'évaluer la compatibilité de l'état des milieux (dans l'eau et l'air) autour du site avec les usages constatés (notamment des habitations, N.D.L.R.). Compte tenu de la nécessité de réaliser des mesures complémentaires d'air ambiant dans une habitation proche du site, le rapport final de l'IEM est attendu pour le 30 juin 2026. Il avait été prescrit à Oril Industrie par arrêté préfectoral en décembre 2023. Le délai de réalisation de l'IEM s'explique par le délai de définition des investigations précises à réaliser et par celui de réalisation des prélèvements et des analyses, en plusieurs campagnes. Un recensement des puits de particuliers sur un périmètre très large a été nécessaire."

## Quelles mesures ont déjà été mises en place et quelles autres demandes ont-elles été formulées ?

"Nos services ont imposé à l'exploitant que les émissions atmosphériques en 1,4-dioxane du site soient limitées à 12,9 tonnes par an. D'octobre 2024 à septembre 2025, 10,29 tonnes d'émissions atmosphériques en 1,4-dioxane ont été émises sur le site. Par un arrêté préfectoral du 11 décembre 2023, il a été prescrit un plan d'action de réduction des émissions atmosphériques et aqueuses (...) qui doit permettre de réduire les émissions de 1,4-dioxane d'au moins 1 tonne par an.

Concernant la pollution des sols, des travaux de dépollution au niveau du poste de dépotage du site ont été réalisés en 2019, comme dit précédemment. L'exploitant s'oriente désormais sur la gestion des pollutions dans les eaux souterraines et, en priorité, sur un traitement d'une zone au centre du site, grâce à l'implantation d'une barrière hydraulique : celle-ci consiste en un pompage des eaux souterraines afin d'éviter la migration des sources de pollution vers l'aval. Afin de juger de la suffisance de cette solution, les services de l'Etat ont demandé à l'exploitant la réalisation d'une expertise indépendante pour fin mars. Les ouvrages de cette barrière hydraulique sont attendus pour septembre 2026."

france3-regions.franceinfo.fr

# EN IMAGES. Des sangliers à nouveau aperçus en pleine rue près de Rouen : une présence de plus en plus fréquent

*Amandine Pointel*

5–6 minutes

---

Une nouvelle apparition de sangliers en pleine zone urbaine a été signalée à Bihorel, près de Rouen, ce vendredi 27 mars 2026. Un phénomène loin d'être isolé, qui semble même s'intensifier ces dernières années, au point d'inquiéter certains habitants. La ville de Rouen demande une opération de régularisation.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

C'est une scène qui devient presque habituelle pour certains riverains. Vendredi matin, un groupe de sangliers a été aperçu rue des Canadiens, à Bihorel, à proximité du centre médico-social. La photo, partagée sur un groupe Facebook, montre plusieurs animaux circulant en pleine zone habitée.

Selon le message publié, les sangliers empruntent régulièrement cet axe. L'auteur du post appelle ainsi les habitants à la vigilance face à ces passages répétés.

Ce n'est pas la première fois que ces animaux sauvages sont observés à proximité des habitations. C'est même fréquent et de plus en plus récurrent. Le 15 mars déjà, une vidéo postée sur le même groupe faisait état de la présence de sangliers dans le secteur de la rue Albert, sur les hauts de Rouen.

Sur les hauteurs de Rouen, des sangliers ont même élu domicile dans des zones résidentielles.

Il y a deux ans, des témoins décrivaient alors des animaux se déplaçant en groupe, peu craintifs, et s'approchant très près des habitants, à la

recherche de nourriture. Des consignes de prudence avaient été relayées : éviter de s'approcher, tenir les chiens en laisse et rester vigilant.

Depuis plusieurs années, les apparitions de sangliers se multiplient dans l'agglomération rouennaise. À Rouen comme dans les communes voisines, de nombreux habitants affirment en voir "de plus en plus souvent", y compris dans des zones densément urbanisées.

Face à la multiplication des signalements, la Ville de Rouen indique avoir saisi, dès le mois de janvier, les services de l'État pour demander la mise en place d'une opération de régulation des sangliers à l'échelle de l'ensemble de la commune.

La gestion de cette problématique relève des services de l'État. La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a ainsi mandaté un lieutenant de louveterie pour intervenir. Ces opérations doivent être menées dans un cadre strict, afin de garantir la sécurité des habitants, mais aussi celle des biens, en lien avec les forces de l'ordre et les services municipaux.

En parallèle, la Ville de Rouen assure avoir déjà engagé plusieurs actions ces dernières années pour limiter la présence des sangliers. Parmi elles : l'installation d'une cage de capture, *"une seconde est actuellement envisagée"*, la pose de clôtures dans les zones identifiées comme des points de passage, ainsi que des actions de sensibilisation auprès des habitants.

La progression des sangliers vers les zones urbaines s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, leur population a fortement augmenté : elle aurait été multipliée par 20 en France depuis les années 1970.

En cause notamment, la disparition de leurs prédateurs naturels comme le loup ou le lynx, l'évolution des pratiques agricoles, offrant davantage de nourriture et, surtout, le réchauffement climatique.

Des hivers plus doux favorisent la survie des marcassins, tandis que des conditions climatiques plus chaudes augmentent la production de fruits forestiers, comme les glands. Résultat : plus de nourriture disponible et donc une reproduction accrue.

Si ces animaux restent généralement non agressifs, leur présence en ville pose plusieurs problèmes : risques d'accidents, dégradations ou encore situations dangereuses en cas de surprise.

La régulation de leur population repose aujourd'hui principalement sur la chasse, mais celle-ci se révèle parfois insuffisante face à l'ampleur du phénomène.

En attendant des solutions durables, les autorités rappellent les consignes de prudence : ne pas nourrir les animaux, éviter tout contact et signaler leur présence.

Une vigilance d'autant plus nécessaire que les sangliers semblent désormais s'aventurer toujours plus près des habitations.

actu.fr

# Deux fois moins observé en 10 ans : doit-on craindre la disparition de cet oiseau en Seine-Maritime ?

*Matéo Lhernault*

3–4 minutes

---

Chasseurs et chercheurs s'accordent sur un point concernant la perdrix grise : sa population est en net recul en Seine-Maritime. Quelques chiffres pour comprendre.

Sur le même thème

- Animaux
- Chasse

Un couple de perdrix grises. (©AdobeStock)

Par Matéo Lhernault Publié le 31 mars 2026 à 7h10

C'est Dominique, chasseur et agriculteur habitant près du Havre, qui a attiré notre curiosité. Selon lui, il y aurait « de moins en moins de **perdrix grises** dans les plaines » de Seine-Maritime. Une observation faite sur plusieurs années : « À partir de 2022, ça a été l'hécatombe », évoque t-il à propos de l'oiseau vivant en couple.

## Des taux d'observation en déclin

De son côté, la LPO (Ligue de protection des oiseaux) confirme les

propos du chasseur, et chiffre : « Les taux d'observation des perdrix grises sont **en déclin depuis 2015** où on avait un taux d'observation de **12%** sur toute la Normandie. Selon nos derniers chiffres datant de 2024, ce taux est tombé à **6%**« , indique à *76actu* Richard Grège, membre du conseil scientifique de la LPO Normandie. Soit **une division par deux** des observations de l'oiseau sur le territoire normand **en 10 ans**.

Autre chiffre évocateur, Richard Grège et la LPO ont mesuré le taux de couples de perdrix au kilomètre carré entre 2018 et 2024. Des chiffres alarmant selon le scientifique : « Concernant la densité normande, au nombre de couples de perdrix au km², on passe de 0,57 contact au km² à 0.38 contact au km², soit **une diminution de -33% en six ans** ! », corroborant l'observation du chasseur.

## Pesticides et remembrement pointés du doigt

Chasseur et chercheur ont la même analyse. La baisse de population des perdrix grises a **plusieurs facteurs**. D'abord, les pesticides qui détruisent la source d'alimentation des oiseaux et notamment le « tue limace » comme le nomme notre chasseur et agriculteur seinomarin. Et puis le modèle d'agriculture productiviste en général et le remembrement à l'origine du recul des haies qui ont causé la perte de l'habitat naturel des perdrix.

> Les haies, c'est comme loger des sans domicile fixe dans un hôtel cinq étoiles, ça résout le problème de l'habitat mais pas celui de l'alimentation.

Bien que le chercheur de la LPO reconnaisse des améliorations concernant les haies, les efforts sont loin d'être suffisant. Il image : « Les haies, c'est comme loger des sans domicile fixe dans un hôtel cinq étoiles, ça résout le problème de l'habitat mais pas celui de l'alimentation ».

Mais surtout, le scientifique pense le problème plus largement : « Les perdrix ne sont qu'un exemple d'espèce en déclin mais en réalité **toutes les espèces d'oiseaux** du territoire sont aujourd'hui en net recul », conclut-il.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Suivez l'actualité du Havre sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.*

paris-normandie.fr

# La Métropole de Rouen autorisée à détruire des animaux protégés sur la côte Sainte-Catherine

*Benoît MARIN-CURTOUD*

5–6 minutes

---

Le projet de valorisation de la côte Sainte-Catherine à Rouen suppose – même si des précautions sont prises – que les travaux détruisent des habitats et des spécimens protégés. La préfecture vient de l'autoriser.

Le troglodyte mignon figure parmi les 34 espèces dont l'habitat pourra se trouver altéré lors des travaux sur la côte Sainte-Catherine. - Photo Wikicommons/Alexis LOURS

*Par Benoît MARIN-CURTOUD*

Publié: 29 Mars 2026 à 07h45 Temps de lecture: 1 min

Depuis quelques années la Métropole Rouen Normandie porte le projet de valoriser la côte Sainte-Catherine en y développant des chemins piétonniers, en augmentant un peu le nombre de places de stationnement et en créant une tour en haut de la colline pour aller tutoyer la cime des arbres.

Consultez l'actualité en vidéo

Le projet, après bien des phases de concertation, est en attente des dernières autorisations avant que les travaux ne commencent et l'une d'entre elles concerne la sauvegarde d'espèces protégées.

## Dérogation

Pour créer des cheminements et la tour, les travaux supposent que des arbres soient abattus, que des engins de terrassement parcourent la forêt. C'est pour cela que la Métropole a récemment sollicité une dérogation lui permettant *« de détruire, altérer, dégrader des aires de repos ou sites de reproduction et à perturber, capturer ou détruire des spécimens d'espèces protégées »* auprès de l'État.

Cette demande de dérogation avait suscité une levée de boucliers relayée par l'association Effet de Serre Toi-même. Au terme d'un sondage d'internautes, 83 % des personnes ayant répondu y étaient hostiles.

La préfecture a tout récemment autorisé cette dérogation. Son raisonnement ? En substance il vaut mieux un projet qui *in fine* est favorable à l'environnement malgré quelques pertes qu'une lente dégradation du site. La préfecture juge d'autre part que les mesures compensatoires pour protéger les écureuils, chauve-souris et autres grenouilles sont suffisantes avec la plantation de 70 érables, l'implantation de 10 nichoirs à oiseaux, 19 gîtes à chauve-souris et 4 abris à écureuils sans compter des îlots de 14000m$^2$ abandonnés à une évolution complètement spontanée.

Cette demande de dérogation avait suscité une levée de boucliers relayée par l'association Effet de Serre Toi-même. Au terme d'un sondage d'internautes, 83 % des personnes ayant répondu étaient hostiles à cette dérogation sollicitée par la Métropole.

La Métropole pourra donc perturber voire détruire des spécimens de 34 espèces d'animaux, de l'orvet fragile au troglodyte mignon, du pouillot véloce au grosbec cassenoyaux, de la pipistrelle de Kuhl à la grenouille agile.

Lire aussi

actu.fr

# Conflit, diffamation... Que s'est-il passé entre le Fury Bar, le Fury Défendu et plusieurs artistes à Rouen ?

*Jessie Leclerc*

7–9 minutes

---

Un artiste dénonce les conditions de représentation au Fury Bar et au Fury Défendu, à Rouen. Ces bars sont pourtant appréciés par de nombreux groupes. Mais qu'en est-il vraiment ?

Article réservé aux abonnés

Fin février 2026, un artiste a dénoncé un conflit avec le Fury Défendu, bar musical de Rouen. De son côté, les gérants se défendent. On vous éclaire. (©AdobeStock/Illustration)

Par Jessie Leclerc Publié le 27 mars 2026 à 7h01

À Rouen (Seine-Maritime), une poignée d'artistes et deux bars sont en conflit ouvert. Depuis plusieurs semaines, un différend oppose **le Fury Bar et le Fury Défendu** à plusieurs groupes et producteurs de musique. Une querelle qui s'exprime surtout sur les réseaux sociaux où **chacun avance sa version des faits** et envisage désormais une action en justice.

## Un concert qui tourne au conflit

Le 5 décembre 2025, un des membres du groupe électro **Iphaze** joue en solo au Fury Défendu après avoir accepté, selon lui, « un cachet dérisoire », sans hébergement et en prenant à sa charge carburant et péages, en échange de boissons et d'un repas sur place. Mais le jour J, l'artiste affirme n'avoir eu qu'une « planche apéro » en guise de dîner.

Il déplore également **un manque de communication**. « Le bar n'a pas annoncé ma venue. Forcément, il n'y avait pas grand monde, peut-être une cinquantaine de personnes », explique le membre d'Iphaze.

## « C'est la première fois que ça m'arrive en 18 ans »

Le concert devait durer deux heures, mais **le musicien a dû s'interrompre**. Il raconte qu'un personnel du staff est intervenu pour réduire fortement le volume au point de rendre la musique « inaudible », malgré un public qu'il décrit comme « dansant ». « Même les clients ont râlé, alors j'ai fini le set, bu un verre et je suis parti », détaille-t-il.

Alors qu'un contrat entre les deux parties avait été signé, l'artiste électro affirme qu'un mois après la date, **sa production n'avait toujours pas reçu la rémunération** prévue. Le 18 février dernier, soit plus de deux mois après, la situation était encore au point mort. C'est là que le membre d'Iphaze décide de dénoncer la situation sur les réseaux sociaux : « **C'est la première fois que ça m'arrive** en 18 ans. On nous prend pour du bétail, mais nous les saltimbanques on a du pouvoir. »

« Un deal est un deal. Je l'avais prévenu que si ça ne bougeait pas j'allais en parler », exprime l'artiste qui s'est aussi empressé d'avertir des institutions telles que la Mairie, la SACEM ou encore la préfecture. « Il joue, il perd ! »

Aussitôt, **les gérants du Fury réagissent par le biais de leur avocat**. « Des méthodes mafieuses », pour le membre d'Iphaze.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

## Les gérants démentent

Les gérants du Fury Défendu, Eric Pariche et Baptiste Magnan, **contestent fermement ces accusations** et parlent de « **diffamation** » à leur encontre. Sans donner de nom, ils confirment avoir eu un différend avec un artiste qu'ils présentent comme « un imposteur », assurant qu'il « n'a pas réalisé la prestation proposée dans son contrat ». « Il s'est contenté d'appuyer sur play au lieu de jouer le live holographique son et lumière prévu », affirme Baptiste.

Pour ce qui est du niveau sonore, Eric raconte que l'ingénieur son serait intervenu « uniquement pour tailler les fréquences basses » afin de protéger le matériel et de limiter les nuisances, sans couper le son globalement. Les gérants affirment en outre, « avoir fait le nécessaire » en termes de communication, tout en reprochant à l'artiste de ne pas avoir relayé l'information de son côté.

Concernant le paiement de la prestation, ils assument qu'il n'y aura « **jamais de rémunération** » pour ce show de décembre dernier, au motif qu'ils souhaitent « rémunérer les artistes, pas les imposteurs », conclut Baptiste.

## D'autres artistes en colère ?

Les membres du groupe **Watertank**, eux aussi en colère, se joignent aux dénonciations d'Iphaze. Le 1er février 2026, eux sont passés non pas par le Fury Défendu, mais par le Fury Bar détenu par les mêmes gérants avec un accord de rémunération basé sur **10 % du chiffre d'affaires de la soirée** réparti entre deux groupes, sans

hébergement. Une façon de faire que l'un des membres qualifie de « peu commune » dans le milieu, mais pour laquelle ils étaient d'accord.

Au final, chaque groupe repart avec **30 euros chacun**, une somme qu'ils jugent dérisoire et dont ils se moquent « pour rigoler » sur leurs réseaux sociaux.

Les gérants répondent qu'il s'agissait d'une soirée peu fréquentée, qu'eux aussi auraient été à perte et qu'ils auraient pris en charge des pizzas pour environ 60 euros avant de verser 30 euros aux artistes. Ils regrettent que Watertank ai ironisé publiquement cette rémunération et expliquent avoir réagi avec leur avocat pour se protéger de propos qu'ils jugent, là encore, diffamatoires.

## Un producteur se joint aux critiques

Un producteur, préférant rester discret, signale un autre problème. Il évoque **plusieurs dates validées** avec le Fury Défendu, certaines mises en vente par le bar sans contrat signé, **avant d'être annulées faute de succès**, et ce « sans dédommagement ».

Pour lui, ces annulations de plusieurs artistes causent « un préjudice », qu'il évalue à « plusieurs milliers d'euros ». Le producteur dit avoir saisi des organisations pour évaluer la situation et n'exclut pas, là encore, une action en justice. « Ça me paraît **illégal de vendre des billets sans contrat**, pour voir si ça marche ou pas », accuse-t-il. « Ça fait partie du jeu, parfois tu programmes des dates et s'il n'y a pas assez de ventes, donc tu annules et oui tu as des frais ».

## Deux bars très soutenus par d'autres artistes

De leur côté, Eric et Baptiste mettent en avant le volume de leur activité pour expliquer certaines difficultés, comme celle de ne pas toujours signer de contrats : cinq jours sur sept au Fury Défendu et sept jours sur sept au Fury Bar, avec un événement chaque soir. Pour eux, une chose est certaine, ils **rémunèrent systématiquement les prestations** et assurent que « moins de 1 % des artistes se plaignent sur des centaines de passages ».

Quant aux places vendues avant la signature du contrat, c'est pour les gérants « dans l'intérêt de tous que d'évaluer la viabilité des dates en amont ». Ils indiquent **annuler les artistes plus d'un mois avant leur date** pour ne pas les prendre au dépourvu. Une pratique qui fait débat.

Sous leur démenti publié sur Facebook et Instagram le 21 février 2026, nombreux sont les artistes à envoyer des commentaires de soutien et à **partager des expériences positives** avec les gérants.

Si la situation semble s'être apaisée, aucun n'écarte de passer par la justice pour trouver une solution. Une enquête menée par l'URSSAF est d'ailleurs en cours.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.*

tendanceouest.com

# Prix du carburant. Jusqu'à mardi 31 mars, un diesel un peu moins cher mais non conforme autorisé face à la flambée des prix en Normandie

*Mathilde Rabaud*

3–4 minutes

---

Alors que les prix du carburant atteignent des sommets, frôlant parfois les trois euros le litre, le gouvernement français a décidé d'assouplir temporairement les règles. Objectif : éviter une rupture d'approvisionnement dans les stations-service, dans un contexte de tensions liées au conflit en Iran.

Depuis le 25 mars, un diesel dit "non conforme" peut ainsi être commercialisé dans l'Hexagone. Une décision exceptionnelle, encadrée par un arrêté publié au Journal officiel, et limitée à cinq jours.

Mais derrière cette mesure d'urgence se cache une réalité plus nuancée pour les automobilistes.

- **A lire aussi.** Prix des carburants en Normandie. Où trouver l'essence et le gazole les moins chers près de chez vous aujourd'hui ?

## Diesel non conforme : de quoi parle-t-on exactement ?

Ce carburant dérogatoire ne respecte pas totalement les normes habituellement imposées en France. Le point clé concerne sa **température limite de filtrabilité (TLF)**, un critère essentiel pour le bon fonctionnement des moteurs diesel.

En temps normal, le gazole hivernal doit résister à des températures allant jusqu'à -15°C. Avec cette dérogation, ce seuil remonte à 0°C. Concrètement, cela signifie que ce diesel peut se dégrader plus rapidement dès que les températures passent sous zéro.

## Quels risques pour les automobilistes ?

Ce changement technique n'est pas anodin. En cas de températures négatives, plusieurs problèmes peuvent survenir :

- difficultés de démarrage moteur qui cale en roulant avec le filtre à

carburant obstrué

- le phénomène est lié à la formation de cristaux de paraffine dans le carburant, qui peuvent bloquer le système d'alimentation.

Les stations-service qui proposent ce diesel doivent impérativement en informer les clients. Une transparence essentielle, alors que la responsabilité pourrait être engagée en cas de panne.

## Diesel moins cher : une vraie bonne affaire ?

C'est la question que se posent de nombreux conducteurs : ce carburant est-il vraiment moins cher ? Pas beaucoup moins. Cette mesure n'a pas été pensée pour faire baisser les prix, mais pour **maintenir l'approvisionnement** face aux tensions actuelles.

Depuis le début du conflit en Iran, les tarifs ont bondi de plusieurs dizaines de centimes. Résultat : même avec ce diesel alternatif, les économies pourraient rester limitées.

## Pénurie de carburant : une mesure d'urgence

Cette autorisation exceptionnelle s'inscrit dans un contexte tendu pour le marché du carburant. Le diesel devient plus difficile à trouver dans certaines zones, notamment en raison des perturbations internationales. En permettant la vente d'un carburant hors norme, le gouvernement tente donc de sécuriser l'accès à la pompe, sans toucher à la fiscalité, contrairement à d'autres pays européens.

Une solution temporaire, qui prendra fin le **31 mars 2026**, mais qui illustre les tensions persistantes sur le marché de l'énergie.

lecourriercauchois.fr

# Près du Havre. 15% de la consommation d'électricité locale pourrait bientôt être produite sur des parkings, et sans coût pour la ville

*Luc Gallais*

3–4 minutes

---

"*Quand on voit la hausse assez forte des tarifs de l'essence, et d'ici peu du gaz, c'est sans aucun doute une démarche pleine de bon sens en matière d'énergie renouvelable.*" Pour Olivier Roche, le maire d'Octeville-sur-Mer, la question de l'indépendance énergétique est au centre des attentions dans ce chantier qui s'est ouvert ce lundi 30 mars, avec l'abattage de plusieurs arbres. Un préambule avant le gros des travaux, dans l'optique d'installer des ombrières dans trois parkings de la ville situés à proximité de trois écoles (la maternelle Les Lutins, les élémentaires Jules-Verne et des Falaises) et des stades de football.

## Opération neutre pour la ville

Le premier parking concerné par des travaux d'installation de ces ombrières est celui près du stade Pierre Leprévost, le plus important des trois. Suivront ensuite ceux des Lutins, à partir du lundi 13 avril, et des Falaises une semaine plus tard. Objectif : produire en autoconsommation collective une capacité de 870 mégawattheure (mWh) par an, ce qui correspond selon la municipalité à la consommation de 385 foyers, soit 15% de la consommation énergétique des Octevillais. "*C'est un projet que l'on porte depuis trois ans, qui a fait l'objet de deux réunions publiques*, explique Olivier Roche. *On y voit plusieurs enjeux, qu'ils soient environnementaux, économiques pour réduire la facture énergétique, urbanistiques mais aussi financiers.*" Pour la Ville, le coût financier est proche du néant. L'investissement extérieur, pour un montant d'1,1 million d'euros, est porté par la société d'économie mixte (SEM) Axe Seine énergies renouvelables dans le cadre de la société de projet Aser ombrières express. Les soutiens proviennent à la fois de collectivités (les métropoles havraise et rouennaise, la Ville de Paris), de l'investisseur Energie partagée investissement ou encore de la Banque des territoires. La SEM Aser s'est associée au fournisseur d'équipements d'énergie solaire SeeYouSun, basé à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), pour la

conception des ombrières.

## Plus de 1 800 panneaux photovoltaïques

La pose de 336 panneaux photovoltaïques est prévue sur le parking des Lutins, 878 sur le parking Leprévost et 624 sur celui des Falaises. "*Il n'y aura pas d'impact pour la circulation, le bus aura toujours son arrêt, tous les usages ont été pris en compte*, indique le maire octevillais. *Il y a déjà des travaux depuis deux mois, dans le même esprit, qui sont menés sur l'aéroport d'Octeville-Le Havre, en lien avec la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole qui avait lancé un appel à manifestation d'intérêts*. O*n aura un prix fixé sur le tarif de la consommation électrique pour 30 ans.*" La Ville réfléchit à un autre projet en géothermie, avec un réseau de chaleur pouvant être alimenté par une chaufferie bois, des études sont actuellement menées.

francebleu.fr

# À Maromme, un assuré entame une grève de la faim devant l'agence des assurances AXA

*Charlotte Coutard*

~4 minutes

---

Publié le mardi 31 mars 2026 à 6:00

Sébastien Menant a entamé, lundi 30 mars 2026, une grève de la faim devant les locaux des assurances AXA de Maromme (Seine-Maritime). Sa maison a brûlé en janvier 2025, les travaux de réparation ne sont pas terminés, mais la prise en charge du relogement de la famille doit se terminer le 11 avril.

Une tente de fortune est dressée devant l'agence d'assurances AXA de Maromme, près de Rouen, un barnum bleu et des bâches, avec ces messages : *"AXA, incendie, une famille sans toit"* et *"AXA Grève de la faim"*. Celui qui a entamé une grève de la faim ce lundi matin, c'est Sébastien Menant, 46 ans, marié, papa de deux enfants, une fille de 19 ans et un garçon de 11 ans. **Leur maison a brûlé il y a un peu plus d'un an**, en janvier 2025, à Saint-Pierre-de-Varengeville près de Barentin.

Leur assurance, AXA, a pris en charge leur relogement pendant 13 mois, dans une maison en location à Saint-Pierre-de-Varengeville, et deux mois supplémentaires jusqu'au 11 avril. Mais la prise en charge se termine, et **les travaux de remise en état de leur maison ne sont pas terminés**.

Sébastien Menant demande la prise en charge intégrale de sa famille jusqu'à la fin des travaux de sa maison. © Radio France - Charlotte Coutard

Sébastien Menant estime que c'est AXA qui a fait traîner le dossier, **l'expert d'AXA revoyant et corrigeant systématiquement à la baisse les devis des artisans**. Ce qui a entraîné **des retards dans les travaux,** ceux-ci n'ayant commencé qu'en septembre. Il a donc pris possession du trottoir devant l'agence AXA de Maromme, et a commencé une grève de la faim pour demander une prise en charge totale jusqu'à la fin des travaux estimée en juillet.

Sébastien Menant est agent portuaire et est actuellement en arrêt de travail, sa famille n'a pas les moyens de payer plus de 1.200 euros de

loyer, dit-il. Contactées, les assurances AXA précisent qu'une enveloppe de 410.000 euros a déjà été débloquée pour payer les travaux de remise en état de la maison, **577.000 euros au total** en comptant les expertises et le relogement de la famille. La situation est prise en compte, nous dit-on.

- Assurances
- Incendie

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

## Sur le même thème

Passer la section

- Les pompiers de la Seine-Maritime sont intervenus à Épouville pour un feu de maison. Un impact de foudre a provoqué l'embrasement de la toiture.

  Le 02/07/2025 à 14:01

- Alors que l'Assemblée nationale examine actuellement le budget 2026, dont celui de la Sécurité Sociale, les médecins radiologues libéraux dénoncent une baisse de leurs tarifs. Ils sont en grève ce lundi 10 novembre, la plupart des centres et cabinets de radiologies sont fermés.

  Le 10/11/2025 à 07:00

- Les pompiers de la Seine-Maritime sont intervenus ce lundi 23 mars 2026 à Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime) pour éteindre un incendie dans une maison. Les occupants, deux septuagénaires, sont indemnes.

  Le 23/03/2026 à 14:54

- 25 personnes exilées ont été prises en charge par les gendarmes à la gare d'Yvetot vendredi 30 mai. Elles voulaient rejoindre l'Angleterre, d'après les autorités.

  Le 31/05/2025 à 18:25

## Autour de chez vous

Passer la section

tendanceouest.com

# Dieppe. Pont Colbert : le chantier à nouveau retardé, on connaît la nouvelle date de mise en service

*Pierre Durand-Gratian*

~2 minutes

---

*"Vous êtes sous vigilance citoyenne",* a lancé Nicolas Langlois, maire de Dieppe, lors d'un rassemblement samedi 28 mars, pour demander la réouverture du pont Colbert, classé Monument Historique. Commerçants et riverains du quartier du Pollet commencent à s'impatienter des retards qui s'accumulent et de la date de réouverture sans cesse repoussée de l'équipement de Ports de Normandie, fermé depuis plus de 2 ans.

## Un chantier délicat fait d'aléas

Mais les récents tests n'ont pas été concluants. *"La rotation s'effectue dans de bonnes conditions mais nous ne sommes pas parvenus à basculer le pont en position routière",* précise Ports de Normandie. Des adaptations doivent donc encore être réalisées pour régler le problème de manque d'énergie dans l'accumulateur. Le 31 mai est désormais envisagé comme date de réouverture. *"Nous sommes conscients de la gêne occasionnée",* indique encore Ports de Normandie, qui dit faire preuve d'humilité *"car la phase de mise en œuvre d'un chantier de restauration d'un Monument Historique est bien souvent faite d'aléas".*

Le pont Colbert est l'un des derniers ponts tournants de ce type avec son mécanisme d'origine. Le chantier consiste en sa restauration complète, sa structure, constituée d'un mélange de fer d'origine et d'acier d'après-guerre étant très endommagée. C'est aussi l'occasion de rénover sa chaussée et d'élargir ses trottoirs, de restaurer les escaliers et la cabine de manœuvre. L'opération comprend aussi la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

paris-normandie.fr

# Travaux sur la jetée de Dieppe : une réouverture prévue en juin prochain

*Anne-Sophie Groué-Ruaudel*

4–5 minutes

---

Ports de Normandie vient de communiquer sur les travaux à réaliser sur la jetée Ouest, fermée depuis janvier. Elle pourrait rouvrir au cours du mois de juin.

*Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel*

Publié: 30 Mars 2026 à 11h02 Temps de lecture: 2 min

La jetée Ouest, fermée depuis la tempête Goretti de janvier dernier qui lui avait causé des dégâts, va enfin voir les nécessaires travaux de réfection démarrer. L'accès était devenu trop dangereux.

*«Après plusieurs semaines d'études, de diagnostics et de mise au point des marchés publics, les travaux vont pouvoir commencer,* confirme un communiqué de Ports de Normandie, chargé des opérations. *À l'origine, une réfection de l'estacade en bois était prévue dès mars, mais elle avait été repoussée pour permettre d'effectuer d'abord les réparations urgentes causées par la tempête.»*

## Cinq chantiers à la suite

Au total, cinq chantiers vont se succéder, entraînant la fermeture complète de la jetée jusqu'à la fin juin pour sécuriser et pérenniser cet ouvrage très exposé aux conditions météorologiques. Un chantier qui se déroulera selon le calendrier suivant : réparation du génie civil à l'entrée de la jetée, dès cette semaine et pour un mois environ ; réfection de l'estacade en bois, de mi-avril à fin juin ; remplacement d'environ 70 m de garde-corps (en cours de fabrication dans les ateliers de l'entreprise Padmo) posés fin avril ; travaux sur la poutre du caisson n°7 (partie de la

digue), à partir de la mi-juin pour une quinzaine de jours.

Le budget global de ces différents chantiers représente 300 000 €, financés par Ports de Normandie, qui compte sur la patience des usagers et rappelle : *«Ces travaux sont essentiels pour garantir la sécurité et la durabilité de la jetée. Les pêcheurs et promeneurs devront patienter encore quelques semaines avant de retrouver cet espace privilégié de bord de mer.»*

Lire aussi

« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée

Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs

lecourriercauchois.fr

# Seine-Maritime. Taxe foncière : "L'Etat nous refile la patate chaude" selon le maire de Barentin

*Ghislain Annetta*

4–5 minutes

---

Une note confidentielle, révélée par nos confrères du *Parisien*, laisse penser que le gouvernement n'enterre pas son projet d'augmenter la taxe foncière pour les 7,4 millions d'habitations qui déclarent ne pas disposer de tous les éléments de confort. Mais le choix de l'appliquer reviendra aux maires après les municipales. Ce dossier sensible avait été évoqué, une première fois, en novembre dernier. La Direction générale des finances publiques (DGFiP) prévoyait de mettre à jour ses fichiers pour intégrer dans sa base foncière les équipements liés à l'eau courante, l'électricité, le chauffage central, les toilettes, les lavabos ou encore les douches... Elle les considérerait comme des mètres carrés à ajouter à la surface taxée. L'administration justifiait alors sa proposition : "*Des logements rénovés ont pu ne pas donner lieu à réévaluation au fil du temps malgré leur évolution*". Bercy souhaitait que "*chacun paie selon le type de logement qu'il détient*".

## "Une fiscalité à sens unique"

*"Cette perspective soulève une double alerte. Elle pourrait non seulement augmenter mécaniquement la base taxable de millions de logements, mais aussi aggraver une situation déjà problématique pour de nombreux propriétaires imposés sur des données cadastrales obsolètes ou erronées",* souligne le site ORKA.tax. C'est une plateforme numérique fondée par Manon Bellin et Gary Cahn, avocats fiscalistes. *"Ces éléments reposent souvent sur des déclarations anciennes, parfois jamais révisées depuis des décennies (...). On va ajouter des équipements supposés présents sans en avoir la certitude mais on ne va pas enlever ceux qui sont comptabilisés en trop depuis des années. C'est une fiscalité à sens unique."* Manon Bellin, cofondatrice d'ORKA.tax, le martèle : *"Avant d'ajouter quoi que ce soit, il faut d'abord corriger ce qui est faux."* Les fiscalistes numériques ajoutent : *"Ce qui rend cette réforme profondément inéquitable, c'est sa logique à sens unique. L'administration envisage d'ajouter automatiquement des*

*équipements. Mais elle ne prévoit aucun mécanisme pour retirer ceux qui sont comptabilisés depuis des décennies et qui n'existent plus. Le compteur fiscal ne tourne que dans un sens : toujours à la hausse, jamais à la baisse..."*

## "La méthode est cavalière"

Du côté des élus, le Cauchois Christophe Bouillon, premier magistrat de Barentin et président de l'Association des petites villes de France (APVF), a clairement l'impression que *"l'Etat nous refile la patate chaude",* envoyant les maires au front face à leurs administrés. *"La méthode est cavalière. Les pouvoirs publics n'assument pas leur responsabilité alors que les élus locaux le font déjà en fixant le taux d'imposition."*

Sa crainte, c'est de voir le gouvernement continuer à limiter, voire baisser ses dotations envers les collectivités. *"En nous laissant le choix d'application, Bercy se donne une raison supplémentaire de nous demander plus d'efforts. L'administration financière aime jouer au bonneteau avec l'argent public : le faire passer d'un gobelet à l'autre sans que personne n'y comprenne rien."*

## "L'administration financière aime jouer au bonneteau"

Président de l'association départementale des maires, Denis Merville est sur la même longueur d'onde : *"Nous risquons de porter le chapeau"*. A titre personnel, le premier magistrat de Sainneville, près de Saint-Romain-de-Colbosc, n'est pas contre "*une révision des bases locatives qui n'ont pas évolué depuis les années 70"*. Cependant, il indique que *"c'est une réforme qui est mise en place, il faut qu'elle soit nationale et équilibrée"*.

france3-regions.franceinfo.fr

# Qui est Jean-Baptiste Gastinne, l'homme qui pourrait devenir maire du Havre si Édouard Philippe devenait prési

*Mathilde Riou*

~4 minutes

---

Il est l'un des plus fidèles d'Édouard Philippe. Jean-Baptiste Gastinne pourrait-il devenir le maire du Havre, si l'ancien Premier ministre remporte les élections présidentielles de 2027 ? Une place qu'il a déjà occupée en 2019. Retour sur le parcours politique de cet homme de 58 ans.

Résultats des élections municipales 2026

Édouard Philippe (Horizons) l'a annoncé, non sans un brin d'humour, ce lundi 30 mars 2026 chez nos confrères d'ICI Normandie (radio) : *"Si demain j'ai une crise cardiaque et que je meurs, c'est probablement le premier adjoint qui prendra ma place. C'est d'ailleurs en général comme cela que ça se passe, mais je n'ai pas envie de démissionner du Havre, je vais rester maire et mettre en place le programme validé par cette élection.*"

Et son premier adjoint c'est Jean-Baptiste Gastinne, nommé adjoint aux solidarités et à la santé.

Contacté ce matin, son cabinet tient bien à préciser que l'ancien Premier ministre restera maire jusqu'en mai 2027 et que "*s'il devait devenir président de la République son remplaçant serait élu par le conseil municipal qui pourrait choisir un autre membre*".

Même s'il faut lire entre les lignes, on comprend que Jean-Baptiste Gastinne sera celui qui pourrait très certainement reprendre le fauteuil du maire havrais en cas de victoire du parti Horizons aux élections présidentielles 2027.

Lors de la dernière mandature, Jean-Baptiste Gastinne était adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement. Parmi les grandes réalisations faites par sa délégation, il y a eu les travaux d'aménagements de la place du vieux marché en ville basse, la poursuite de la rénovation du quartier Danton avec notamment la sortie de terre de nouveaux immeubles.

La nouvelle allée Aimé Césaire et le square Holker au style londonien, qui

s'étend sur 4 500 m², accueille désormais passants et promeneurs autour de son emblématique fontaine.

Conseiller municipal au Havre depuis 2008, ce Parisien de naissance s'est d'abord posé dans la cité océane pour devenir professeur d'histoire-géographie au collège Jacques-Monod de 1993 à 1994. Il sera ensuite affecté au collège Raoul-Dufy entre 1994 et 2010.

Titulaire de l'agrégation d'histoire et docteur à la Sorbonne, Jean-Baptiste Gastinne a participé à trois ouvrages sur l'histoire du Havre. Celui qui se décrit comme *"pur produit de la société civile"* a terminé sa carrière au lycée François-Ier avant d'arrêter en 2019, année où il est élu maire après la démission de Luc Lemonnier plongé au cœur d'une affaire compromettante. Pour rappel, Luc Lemonnier remplaçait Édouard Philippe à la mairie du Havre pendant son mandat de Premier ministre.

Jean-Baptiste Gastinne occupe également des fonctions de vice-président et conseiller régional de Normandie, en charge des transports. Il était également président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Un cumul des mandats qu'il assumait à notre micro en 2019 : *"il faut être bien organisé et puis j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur des personnes efficaces".*

Lors de cette interview, il nous expliquait qu'il serait candidat aux municipales 2020 "*si Edouard Philippe ne se présente pas*". Il se contentera du fauteuil de premier adjoint.

Une fidélité qu'il n'appliquera pas à sa famille politique, en 2022, il quitte Les Républicains à la suite de l'élection d'Éric Ciotti à la tête du parti.

actu.fr

# Pourquoi des drapeaux normands près de la collégiale de Eu ?

*Jérôme Buresi*

2–3 minutes

---

De nouveaux drapeaux ont fait leur apparition près de la collégiale de Eu, en Seine-Maritime. L'opposition municipale a fait part de ses interrogations.

Sur le même thème

- Patrimoine
- Région Normandie
- Villes Soeurs

De nouveaux drapeaux le long de la collégiale. ©L'Informateur d'Eu

Par Jérôme Buresi Publié le 30 mars 2026 à 18h00

De nouveaux drapeaux, symboles de la **Normandie**, ont été installés le long de la collégiale d'Eu, place Guillaume-le-Conquérant (**Seine-Maritime**).

## Interrogations au conseil municipal

Lors du conseil municipal du vendredi 27 mars 2026, **Laurent Lopez**, conseiller municipal du groupe d'opposition La Ville ensemble, s'est interrogé sur l'un des deux drapeaux arborant une croix scandinave, créé en 1939.

« Il fait référence à une tendance régionaliste identitaire, notamment illustrée par le mouvement normand apparu dans les années 1970. **Quelles sont vos motivations ?** », a-t-il déclaré.

Il a également souligné que l'un des fondateurs du mouvement normand, Jean Mabire, avait été classé « à l'extrême droite, voire proche des milieux néo-fascistes ».

## Réponse sur l'origine des drapeaux

**Robin Devogelaere** a répliqué en précisant que Jean Mabire n'était pas à l'origine de ce drapeau.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Il a également expliqué qu'il s'agissait d'une **initiative temporaire** : « Ces drapeaux représentent la création de la Normandie par Rollon en 911. Deux autres drapeaux de la Normandie ont été commandés et vont bientôt remplacer les autres ».

La Normandie célébrera en 2027 le millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.*

tendanceouest.com

# Seine-Maritime. Chevaux mutilés dans le Pays de Caux, l'affaire est rejugée en appel

*Gilles Anthoine*

~2 minutes

---

Entre mai et début août 2025, le Pays de Caux a été le théâtre d'une série d'attaques visant des chevaux. Cinq animaux ont été tués et quinze autres ont été grièvement mutilés. L'auteur des faits, un jeune de 23 ans, avait été identifié grâce à son ADN. Les perquisitions à son domicile avaient confirmé les soupçons. Les enquêteurs y retrouveront plusieurs objets : cutter avec traces de sang séché, massette, clé à griffe, dispositif de clôture électrifiée, matériel de vision nocturne, ainsi que des biscuits destinés à attirer les chevaux.

- **A lire aussi.** Pays de Caux. Chevaux mutilés : un homme de 23 ans condamné à deux ans de prison ferme

## 2 ans ferme en première instance

Interrogé, le mis en cause évoque des "*pulsions*". Sur les sept faits qui lui sont reprochés, il n'en a reconnu que deux. Le 26 septembre 2025, le tribunal correctionnel du Havre l'a déclaré coupable et l'a condamné à 4 ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis.

L'association Stéphane Lamart "Pour la défense des droits des animaux" estime que cette décision ne reflète ni la gravité, ni la répétition, ni la violence extrême des faits. Elle a interjeté appel, se portant partie civile. L'affaire est donc rejugée ce mardi 31 mars devant la cour d'appel de Rouen.

lecourriercauchois.fr

# Pays de Caux. L'affaire des chevaux mutilés retourne devant la justice : ce qu'il faut savoir

*Ghislain Annetta*

2–3 minutes

---

C'est une affaire qui avait secoué le pays de Caux qui est de retour au tribunal mardi 31 mars à 9h15. La Cour d'appel de Rouen jugera cette affaire impliquant un homme poursuivi pour une série de sévices sur plusieurs chevaux. Le 26 septembre, le tribunal correctionnel du Havre l'avait déclaré coupable et condamné à 4 ans d'emprisonnement, dont 2 avec sursis probatoire. L'Association Stéphane Lamart, partie civile, avait été indemnisée de 150 euros. Elle a interjeté appel, estimant *"la somme insuffisante au regard de la souffrance effroyable infligée, du caractère méthodique des actes et de leur répétition sur plusieurs mois"*. Lors de l'audience, elle sera représentée comme en première instance par Maître Patrice Grillon. *"Pour les acteurs de la protection animale, la décision du tribunal du Havre ne reflète ni la gravité, ni la répétition, ni la violence extrême des faits"*, insistent ses responsables dans un communiqué.

## Un cheval éventré

Les agressions ont été commises entre le 7 mai et le 1er août. Elles ont eu lieu dans plusieurs communes du pays de Caux, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Vaast-Dieppedalle, Notre-Dame-du-Bec, Angerville-L'Orcher et Terres-de-Caux. "*Le bilan est accablant : 5 animaux tués, 15 autres gravement mutilés"*, décompte l'association déclarée d'utilité publique. "*Dans la nuit du 31 août 2025, un nouveau cap est franchi dans l'horreur. Au petit matin, la gérante d'une pension équine à Saint-Martin-du-Manoir découvre l'impensable : dans un box, un cheval gît au sol, éventré. En état de sidération, elle inspecte les autres installations. Plusieurs chevaux présentent alors des blessures infligées à l'arme blanche"*.

## Traces ADN

L'enquête a basculé avec la découverte de traces de sang humain sur les lieux des sévices. L'analyse ADN a permis d'identifier un suspect, un jeune homme d'une vingtaine d'années. Les perquisitions à son domicile

ont confirmé les soupçons. Interrogé, le mis en cause a évoqué des "pulsions".

actu.fr

# Affaire des chevaux mutilés en Seine-Maritime : un nouveau procès devant la cour d'appel de Rouen

*Adrien Filoche*

4–5 minutes

---

Des chevaux ont été mutilés à l'été 2025 dans la région du Havre. Le coupable, un homme de 23 ans, a été condamné en septembre. Une peine jugée insuffisante par des associations.

Sur le même thème

- Animaux
- Justice

Article réservé aux abonnés

Dans l'affaire des chevaux mutilés en Seine-Maritime, la peine a été jugée insuffisante par des associations qui ont fait appel de la décision. (©Marine Crouzat)

Par Adrien Filoche Publié le 30 mars 2026 à 20h12

**C'était une affaire qui avait beaucoup ému en Seine-Maritime.** Au cours de l'été 2025, quinze chevaux et poneys avaient été **mutilés** dans des **circonstances barbares** au sein de différents élevages de la région du Havre. **Cinq étaient morts de leurs blessures.** Le suspect, un jeune homme de 23 ans, avait été rapidement identifié. Un cutter avec des

traces de sang, une clé à griffe et des biscuits pour les chevaux avaient notamment été retrouvés chez lui.
Le 26 septembre 2025, le tribunal correctionnel du Havre le déclare alors coupable. Le mis en cause est condamné à quatre ans d'emprisonnement, dont deux fermes. Mais pour plusieurs organismes de défense animale, dont l'Association Stéphane Lamart, « cette décision ne reflète ni la gravité, ni la répétition, ni la violence extrême des faits ».
Un **procès en appel** se tient donc à Rouen le 31 mars 2026.

## « Une peine insuffisante »

Lors du procès en septembre dernier, le prévenu n'a pas reconnu l'intégralité des faits qui lui étaient reprochés. Ses avocats ont soutenu que leur client avait des soucis psychiatriques. Pour autant, les expertises n'ont **pas conclu à une abolition de son discernement**, le rendant condamnable au regard de la justice.

Après en avoir délibéré, le tribunal du Havre l'a finalement déclaré coupable, le condamnant à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis probatoire.

L'association Stéphane Lamart, constituée partie civile lors du procès, explique avoir fait **appel de la décision du tribunal.** Par voie de communiqué, l'organisme de défense des animaux estime « la peine insuffisante au regard de la souffrance effroyable infligée, du caractère méthodique des actes et de leur répétition sur plusieurs mois ».

Toujours dans son communiqué, l'association énumère les constatations des vétérinaires sur les chevaux mutilés dans le cadre de l'enquête : « **fractures multiples** », « traces d'écrasement », « coups répétés », « **lacérations profondes** jusqu'à huit centimètres », « actes de mutilation **particulièrement barbares**, notamment au niveau des yeux ».

> Ces animaux, enfermés, sans possibilité de fuite, ont subi des souffrances prolongées face à un monstre humain déterminé.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

« Que dit cette affaire de la capacité de certains individus à exercer une violence extrême, gratuite, sur des êtres vivants sans défense ? », s'interroge l'association. Reste désormais à connaître l'issue de cette nouvelle audience qui aura lieu dans la matinée à la cour d'appel de Rouen.

Suivez l'actualité de Rouen sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok

paris-normandie.fr

# Affaire des mutilations de chevaux en région du Havre : des associations font appel sur intérêts civils

*Suzelle Gaube*

5–6 minutes

---

Les associations Brigitte Bardot et Stéphane Lamart ont fait appel sur intérêts civils dans l'affaire des chevaux mutilés dans le pays de Caux en 2025. L'audience se déroulera devant la cour d'appel de Rouen, mardi 31 mars 2026. L'auteur des faits avait été condamné à quatre ans de prison, dont deux ans avec sursis.

*Par Suzelle Gaube*

Publié: 30 Mars 2026 à 18h06 Temps de lecture: 2 min

L'affaire avait ému le monde équin, ainsi que de nombreux internautes. En région du Havre, entre le 1er mai et le 1er août 2025, quinze chevaux avaient été victimes de mutilations, conduisant à la mort de cinq d'entre eux. Le suspect ? Un jeune Angervillais de 23 ans qui a été jugé par le tribunal correctionnel du Havre le 26 septembre 2025 pour avoir commis de sévices et des actes de cruauté sur ces équidés. Il avait été condamné à quatre ans de prison, dont deux ans avec sursis : le tribunal avait parlé de *« faits d'une extrême gravité »*. Mardi 31 mars 2026, une audience se déroulera devant la cour d'appel de Rouen : les associations Brigitte Bardot et Stéphane Lamart ayant fait appel sur les intérêts civils.

## Il avait parlé de « pulsion »

Lors de son procès, le jeune homme avait admis un *« coup de folie »*, cette *« pulsion »* qui l'a conduit à commettre ces actes. Il a reconnu les faits du 4 août 2025, scène sur laquelle les enquêteurs avaient découvert son ADN, à Saint-Martin-du-Manoir. Un cheval avait été retrouvé dans un bain de sang. Des coups extrêmement violents portés au ventre, au poumon, à la gorge de l'animal dont les yeux ont été crevés. Quatre autres chevaux avaient également été blessés et un poulain éborgné.

## Lacérations, yeux crevés, fractures…

Il n'a reconnu que ces faits, et non les six autres constatés dans des communes voisines : Angerville-l'Orcher, Notre-Dame-du-Bec, Saint-Vaast-Dieppedalle et Fauville-en-Caux. *« Lacérations plus ou moins profondes »*, *« yeux crevés »*, « *fractures et écrasements liés à des coups portés »,* sont les sévices constatés par les enquêteurs, comme décrit par la procureure du Havre peu de temps avant la tenue du procès.

## Une « absence d'abolition et altération du discernement »

Lors du procès, l'une des avocates du prévenu, Me Valérie Giard, avait évoqué *« des voix »* qu'il entendait, cette *« boule de haine qui le prend au ventre et qui le pousse à se dire qu'il est fou ».* Le tribunal avait rejeté les demandes d'expertises psychologiques et contre expertise psychiatrique demandées par la défense, concluant à une *« absence d'abolition et altération du discernement ».* Le jeune homme avait déjà eu des antécédents de violences : à 6-8 ans, il s'en était pris à un chat ; à 16 ans il avait agressé un jeune au couteau.

Lire aussi

En récidive légale, il conduit sans assurance et sans permis : il nie dans le box

Édito. Présidentielle : une victoire qui donne des ailes à Edouard Philippe

Basket – N1 : avant la réception des Sables-d'Olonne, Saint-Thomas arrivé lancé

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

Le Havre Angerville-l'Orcher (Seine-Maritime) Saint-Vaast-Dieppedalle (Seine-Maritime)

**Contenus sponsorisés**

## Ça se passe aussi vers

## Ça se passe aussi vers

Le Havre

francebleu.fr

# "On a peur" : au Grand-Quevilly, une classe de l'école Roger Salengro menacée, au détriment des élèves handicapés

*Simon Maunoury*

5–7 minutes

---

Une classe est menacée de fermeture à l'école Roger Salengro au Grand-Quevilly. © Radio France - Simon Maunoury

Diffusé le mardi 31 mars 2026 à 6:31

Publié le mardi 31 mars 2026 à 6:31

La carte scolaire pour la rentrée de septembre 2026 prévoit 48 fermetures de classe dans la Seine-Maritime et 66 dans l'Eure. C'est le cas à l'école Roger Salengro au Grand-Quevilly où une classe est menacée.

Alors qu'une mobilisation dans l'Éducation nationale a lieu ce mardi 31 mars 2026 dans toute la France contre la carte scolaire et les conditions de travail des enseignants, les écoles concernées par les fermetures de classes se mobilisent déjà depuis plusieurs jours. À l'école Roger Salengro au Grand-Quevilly, une classe sur les huit est menacée de fermeture avec des conséquences directes sur **les élèves en situation de handicap**.

## Six enfants en situation de handicap supplémentaires

Une opération "école morte" était organisée ce lundi 30 mars devant l'école Roger Salengro dans l'agglomération rouennaise. Un établissement scolaire qui accueille 180 élèves cette année, mais qui, selon les parents d'élèves, peut en perdre 12 à la rentrée prochaine et tomber à 168.

Laurent Martin a une fille en CM1, il redoute cette fermeture et **l'arrivée d'enfants en situation de handicap** en septembre. *"Les chiffres maintenant, ce sont six enfants supplémentaires en situation de handicap qui arriveraient en CP. Sachant qu'il y en a déjà huit sur l'école, ça veut dire qu'on passerait à 14. Je ne vois pas comment les instits vont pouvoir faire avec plus d'enfants qui ont besoin d'attention tout en réduisant*

*l'équipe éducative."*

Six enfants en situation de handicap vont arriver dans cette école à la rentrée prochaine. © Radio France - Simon Maunoury

Jéromine a déjà un enfant scolarisé en CE2 qui est autiste et TDAH (trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité). À la rentrée prochaine, sa fille, autiste également, arrivera en classe de CP dans cette école. **Cette maman est inquiète**. *"Mes deux enfants ont besoin d'un effectif moindre. C'est déjà compliqué, avec une maîtresse qui essaie déjà d'être présente, mais il y a d'autres enfants qui ont des besoins particuliers. Si demain vous rajoutez des élèves, ce n'est pas possible. Mon fils porte un casque anti-bruit, mais il ne va pas supporter"*, déplore-t-elle.

## Un manque cruel d'AESH

Vincent Beaucamp est parent d'élève, il n'est pas envisageable selon lui de recevoir **autant d'enfants en situation de handicap tout en retirant des moyens aux équipes pédagogiques**. *"Comme ce sont des enfants qui ont des besoins plutôt lourds, on sait bien que pour avoir des AESH* (accompagnant des élèves en situation de handicap, ndlr)*, c'est difficile, ça ne court pas les rues, c'est un métier en tension. On a peur que notre école de quartier qui fonctionne très bien se dégrade très rapidement."*

Les parents d'élèves se sont mobilisés, lundi 30 mars 2026, devant l'école Roger Salengro au Grand-Quevilly. © Radio France - Simon Maunoury

Déjà en 2023, **l'école Roger Salengro avait été menacée d'une fermeture de classe**, avant que la mobilisation ne fasse son effet. La pétition lancée la semaine dernière par les parents d'élèves a déjà recueilli 600 signatures. Les établissements de la Seine-Maritime concernés par ces fermetures seront fixés sur leur sort ce jeudi 2 avril et mercredi 1er avril pour l'Eure.

- Le Grand-Quevilly
- ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)
- handicap
- Rentrée scolaire
- école
- éducation
- Éducation nationale
- Carte scolaire

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie

france3-regions.franceinfo.fr

# Carte scolaire. Se mobiliser contre une fermeture de classe, ça marche vraiment ?

*Boris Letondeur*

7–8 minutes

---

Ces dernières semaines, les directions académiques ont dévoilé en interne leurs projections de cartes scolaires pour la rentrée de septembre 2026. Plus de 130 classes seraient menacées de fermeture dans les écoles de Normandie. Pour les sauver, les parents n'hésitent pas à se mobiliser, mais pour quel résultat ?

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

L'arrivée du printemps dans les écoles, ce n'est pas que les cris des enfants dans une cour de récré baignée de soleil. C'est aussi un regain de stress et d'inquiétude pour les enseignants, les élus et les parents d'élèves. En effet, dans l'Éducation nationale, la période coïncide avec le dévoilement de la carte scolaire, ces arbitrages d'ouvertures et de fermetures de classes pour la rentrée de septembre réalisés par la direction académique.

Pour l'établir, les inspecteurs d'académie passent les établissements scolaires au peigne fin au regard de plusieurs critères. "*Il y a la démographie scolaire bien sûr, c'est-à-dire le nombre d'enfants dans chaque niveau de classe*, nous expliquait Armelle Fellahi, directrice d'académie dans le Calvados, à la même période il y a deux ans. *On regarde aussi s'il y a un dispositif Ulis ou pas. Nous prenons en compte l'IPS, l'indicateur social des écoles, et à partir de là, nous mettons aussi des moyens supplémentaires dans les écoles rurales et dans les quartiers politiques de la ville*".

Chaque année, le résultat de ce savant calcul fait office de couperet. L'école primaire d'Ecouché-les-Vallées, dans l'Orne, figure sur la "liste noire" pour la troisième fois en trois ans. "*On avait fait une première mobilisation en 2024 et on avait eu gain de cause"*, se félicite Yann Hamon.

Mais à quel prix ? Après un courrier à l'inspection académique resté lettre morte, les parents d'élèves avaient lancé une pétition, organisé plusieurs rassemblements, occupé les classes jusqu'à dormir devant l'école.

[En 2024, des parents d'élèves avaient dormi plusieurs nuits devant l'école primaire de leurs enfants pour dénoncer la fermeture d'une classe à Ecouché-les-Vallées (Orne). • © France Télévisions]

"*Le mépris auquel on a fait face a motivé notre mobilisation,* se remémore le parent d'élève, aujourd'hui secrétaire départemental de la FCPE 61. *On a compris qu'il fallait faire du bruit pour être entendu, on est entré dans les classes, on a planté des tentes, contacté les médias*". Et ça a fonctionné, la classe qui devait fermer a été maintenue... seulement un an.

En septembre dernier, elle a finalement disparu. À peine six mois plus tard, rebelote, une autre classe est menacée de suppression à la rentrée prochaine. "*Il va falloir y retourner mais on n'a pas envie, ce n'est pas notre ADN de faire ça,* déplore Yann Hamon*. Mais on attaque nos enfants, nos enseignants, nos écoles, on n'a pas le choix*".

Dans l'Orne, 29 classes de primaires seraient concernées par des fermetures en septembre. Pour dénoncer ces potentielles disparitions, une intersyndicale appelle les parents à ne pas mettre leurs enfants en classe jeudi 2 avril.

> On constate que dans la majorité des cas, les mobilisations n'empêchent pas les fermetures programmées. Mais il y a des cas particuliers, on a réussi à faire office d'exception.
>
> *Yann Hamon, parent d'élèves à Ecouché-les-Vallées, secrétaire de la FCPE 61*

Mobilisés à la même époque mais dans le Calvados, les parents d'élèves de Seulline n'avaient, eux, pas eu gain de cause. Malgré la certitude d'un rebond démographique à venir et la présence de plusieurs élèves en situation de handicap, l'école avait tout de même perdu une classe... avant de la récupérer un an plus tard.

[Les enfants de l'école de Seulline à St-Georges-d'Aunay posent dans une bétaillère pour manifester contre une fermeture de classe • © France 3 Normandie]

"*On savait très bien que sur le fond, on avait raison. À quelques élèves près, je trouve ça regrettable*, se désole Sylvain Varenne, ex-maire.

*Quand on sait que l'année d'après, on revient dans l'autre sens, est-ce que ça vaut le coup de déstabiliser une équipe enseignante, de se retrouver avec une petite section surchargée ?*", s'interroge-t-il, de manière rhétorique.

"*On ne peut pas faire le travail de préparation de la carte scolaire en prenant en compte les hypothèses de peuplement des futurs lotissements. On travaille avec la réalité des inscriptions, mais on a quand même une photographie assez stabilisée, avec des projections sur trois ans*, nous expliquait alors Armelle Fellahi, directrice académique du Calvados. *En mars, on fait un arrêt sur image parce qu'on doit préparer le mouvement des enseignants, leurs mutations."*

Tout en sachant que la carte scolaire établie en mars est un premier point de passage et que des ajustements peuvent être réalisés en juillet, puis après la rentrée de septembre.

Dans la Manche, à Montebourg, la mobilisation n'avait pas été vaine en 2024 à l'école élémentaire Arsène-Lefiliatre. Après deux fermetures consécutives les années précédentes, élus et parents d'élèves étaient montés au créneau main dans la main pour défendre la classe menacée.

Bien leur en avait pris. En 2025, la direction académique n'avait pas visé cette école pour une éventuelle suppression, sans doute car l'établissement voisin de Quinéville avait dû définitivement baisser pavillon.

Chaque cas est donc bien particulier. L'espoir d'un retournement de situation est bien souvent faible, mais il existe. "*On peut toujours faire quelque chose mais on n'est jamais sur du résultat*, admet Nadège Diercks, présidente de la FCPE de l'Orne. *Quand les parents nous contactent, on les accompagne. On est transparent avec eux en leur disant 'là, c'est peut-être pas bien avancé pour vous', mais on ne va jamais leur dire que ce n'est pas la peine de se mobiliser*".

De quoi donner un peu de baume au cœur et d'espérance aux parents d'élèves mobilisés un peu partout en Normandie, de La Hague à Alizay, de Ver-sur-Mer à Échauffour en passant par Le Grand-Quevilly.

france3-regions.franceinfo.fr

# Grève dans l'Éducation nationale : manifestations, écoles, cantines... À quoi s'attendre ce 31 mars en Normand

*Amandine Pointel*

4–5 minutes

---

Une journée nationale de grève est prévue ce mardi 31 mars 2026 dans l'Éducation nationale. En Normandie, le mouvement devrait entraîner des perturbations dans les écoles, notamment sur les temps périscolaires. Plusieurs manifestations sont prévues dans toute la région. Voici ce qu'il faut savoir pour s'organiser.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Plusieurs syndicats de l'Éducation nationale appellent à une mobilisation d'ampleur du 30 mars au 3 avril, avec un temps fort ce mardi 31 mars.

Les organisations dénoncent "*un budget 2026 synonyme de dégradation des conditions de travail, de poursuite du déclassement salarial".*

Au total, 4 000 suppressions de postes d'enseignants, dans le public et dans le privé confondus, sont attendues pour la rentrée 2026, dont 1 891 dans le premier degré public et 1 365 dans le second degré. La Normandie n'est pas épargnée : 303 suppressions de poste sont prévues à la rentrée 2026 dans la région.

En janvier, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, avait évoqué une "*chute démographique vertigineuse"* pour justifier ces suppressions.

Selon la Direction des études statistiques du ministère de l'Éducation nationale, les effectifs des élèves ont diminué de 1,7% à la rentrée 2025, avec 106 900 élèves de moins qu'en 2024.

C’est principalement sur les temps périscolaires que les conséquences devraient se faire sentir pour les familles.

À Rouen, la Ville annonce des perturbations importantes dans les accueils du matin et du soir, ainsi que dans les cantines. Un point d’information a été mis en ligne pour permettre aux parents de vérifier les services maintenus. Concernant l’ouverture des écoles, il est recommandé de se rapprocher directement des établissements.

Même situation au Havre, où certains accueils périscolaires et services de restauration scolaire ne seront pas assurés. La municipalité précise que la liste des établissements concernés peut évoluer en fonction du nombre de grévistes.

Plus largement, des perturbations sont à prévoir dans l’ensemble des cinq départements normands. Certaines écoles pourraient être fermées, tandis que d’autres fonctionneront partiellement. Là encore, les informations seront communiquées directement par les directions d’école.

Plusieurs cortèges sont annoncés dans la région ce lundi 31 mars :

- À Rouen : départ à 10h devant l’inspection académique (place des Faïenciers).
- Au Havre : assemblée générale à 9h au cercle Franklin, puis manifestation à 10h.
- À Caen : rassemblement à 10h30 place du théâtre.
- À Évreux : 10h devant la DSDEN de l’Eure.
- À Alençon : 10h30 place Bonet.
- À Cherbourg : 10h30 place du théâtre.
- À Saint-Lô : 10h30 devant la préfecture.
- À Avranches : 10h30 place de la mairie.

À Vire Normandie, plusieurs actions sont prévues tout au long de la journée. Elle commencera dès 9h, à la Porte-Horloge, pour constituer des équipes de diffusion de tracts et signature de la pétition pour le lycée Marie-Curie. Suivra un pique-nique participatif et revendicatif à 12h, toujours au monument. Une manifestation débutera à 13h30, pour terminer par l’assemblée générale de l’Union locale viroise à 16h30.

À ce stade, aucune perturbation majeure dans les transports en commun n’a été annoncée en Normandie dans le cadre de cette mobilisation. Du côté du Havre, le réseau de transport LiA nous indique que *"normalement"*, il ne devrait pas y avoir de perturbation.

Il est toutefois conseillé de rester attentif à d’éventuelles mises à jour locales.

france3-regions.franceinfo.fr

# 130 millions d'euros pour réhabiliter le lycée Corneille à Rouen, le prix de trois lycées neufs : "c'est la co

*Sylvie Callier*

5–6 minutes

---

Pendant le chantier, les cours continuent dans le prestigieux lycée public Corneille de Rouen. Depuis près de 10 ans, les 1 600 élèves et 200 enseignants cohabitent avec les échafaudages et les artisans. Les travaux financés par la Région avaient été alourdis par la découverte de mérule, plomb et amiante. Ils s'élèvent à 130 millions d'euros. Lors de la visite du 27 mars 2026, a enfin été annoncée l'échéance de la fin de chantier.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

*"La première fois que je suis venu pour les portes ouvertes, je me suis dit, ça claque, c'est beau",* dit Thomas, élève de classes préparatoires au lycée public Corneille de Rouen.

Même bardé d'échafaudages, ce lycée avec son grand porche en pierre, ses décors du Grand Siècle et sa cour d'honneur fait forte impression sur les élèves.

C'est un monument historique et l'un des meilleurs lycées de France qui accueille les classes préparatoires scientifiques et économiques et aussi le réputé BTS audiovisuel. Continuer à y enseigner pendant le chantier de restauration et réhabilitation relève d'une gageure... et d'élèves disciplinés.

Vendredi 27 mars 2026, le président de Région, Hervé Morin, est venu voir l'avancée des travaux et discuter avec les élèves et les enseignants. C'est la Région Normandie qui finance ce chantier exceptionnel par sa

durée, plus de 10 ans, et son coût : 130 millions d'euros.

Hervé Morin, président de la région Normandie à la rencontre d'élèves de classes préparatoires du lycée Corneille, dans des salles remises à neuf. • © F. Pesquet/ France Télévisions

La restauration et réhabilitation du *"lycée amiral"* de la ville de Rouen, cela représente le *"coût de trois lycées neufs",* Hervé Morin ne biaise pas. Il explique aussi : *"c'est notre responsabilité pour le lycée, la sécurité des enseignants des élèves et la restauration d'un patrimoine majeur".*

Les bâtiments du XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècle étaient attaqués par un champignon qui mange le bois. *"Quand on a désossé le lycée, on s'est aperçu que la charpente était quasiment sur le point de s'effondrer, elle avait la mérule",* poursuit-il.

> On est en train de réussir le pari. Il est très coûteux, c'est la conséquence de l'établissement qui avait été oublié.
>
> *Hervé Morin, président de la région Normandie*

**VIDEO. Reportage de A. B. Rombhot et F. Pesquet à Rouen**

durée de la vidéo : 00h02mn00s

2026 est peut-être la dernière année où les 1600 élèves du prestigieux lycée public Corneille doivent cohabiter avec les bétonnières et les échafaudages. Le chantier a ouvert ses portes à la presse le 27 mars à l'occasion de la visite du président de Région Hervé Morin. C'est un investissement de 130 millions d'euros et la découverte de mérule, d'amiante et de plomb a alourdi le coût. • ©A. B Rombhot/ F.Pesquet/ France Télévisions

Lors de la visite du 27 mars, la fin du chantier a été évoquée, avec une échéance au printemps 2027. La dernière phase de travaux sera dédiée à des salles de cours, à la cour d'honneur et au bâtiment Corneille.

L'hiver dernier ont été livrés l'infirmerie et le pôle administratif. Le bâtiment Joyeuse (du nom du séminaire du XVII$^{e}$ siècle) a été entièrement réhabilité, il compte une trentaine de salles.

Le bâtiment du BTS audiovisuel est lui aussi remis à neuf sur cinq niveaux, 750 mètres carrés avec deux plateaux, des régies son et images.

Le projet de restauration de la cour d'honneur du lycée Corneille à Rouen. • © Artefact/ Groupe 3/ Région Normandie

La création de l'établissement par les Jésuites remonte à 1593. Ce lycée a accueilli d'illustres personnalités comme les écrivains Pierre et Thomas Corneille, Guy de Maupassant et Gustave Flaubert, ou Charles Nicolle, médecin et prix Nobel de médecine en 1928 qui a donné son nom au Centre Hospitalier Universitaire de Rouen et des figures plus récentes comme Théodore Monod, Jean Rochefort ou Thomas Pesquet.

paris-normandie.fr

# « On ne comprend pas. » Deux opérations « écoles mortes » menées au Grand-Quevilly

*Cécile Frangne*

5–6 minutes

---

Lundi 30 mars 2026, des opérations « écoles mortes » ont été menées par les parents d'élèves devant les écoles Salengro et Perrault du Grand-Quevilly pour protester contre la fermeture envisagée de deux classes.

Les parents d'élèves étaient mobilisés depuis 8 heures du matin, lundi 30 mars, devant les grilles de l'école Roger-Salengro. - Photo Paris Normandie

*Par Cécile Frangne*

Publié: 30 Mars 2026 à 17h30 Temps de lecture: 1 min

L'opération « école morte » avait été décrétée par les parents d'élèves de l'école élémentaire Salengro au Grand-Quevilly pour protester contre la fermeture envisagée d'une classe à la rentrée 2026. Lundi 30 mars 2026, *« seuls 50 élèves sur 180 ont été déposés à l'école, preuve que la majorité des parents partagent notre inquiétude »*, se félicite Laurent Martin, pancarte en main, mobilisé devant les grilles de l'établissement depuis 8 heures aux côtés d'autres parents d'élèves.

Consultez l'actualité en vidéo

« *L'école accueillera l'an prochain six enfants supplémentaires en situation de handicap qui auront des besoins particuliers,* juge Vincent Beaucamp, un autre père d'élève. *Mais l'Éducation nationale ne réfléchit qu'en termes comptables sous prétexte que notre indice de position sociale est plus élevé que d'autres établissements* ».

## Demande d'audience

À quelques rues de là, les parents d'élèves de l'école maternelle Charles-Perrault avaient également lancé un appel à ne pas mettre leurs enfants à l'école pour protester contre la *« dégradation des conditions d'apprentissage et de travail »* qu'impliquerait la fermeture d'une classe au sein de l'établissement accueillant *« des élèves en situation de handicap »*.

*« On ne comprend pas la décision de l'inspectrice de supprimer un poste d'enseignant alors même que les effectifs seront stables à la rentrée prochaine »,* explique Bradley Copin, élu au conseil de l'école.

Une pétition en ligne a été lancée et une demande d'audience auprès de l'inspectrice demandée par les parents d'élèves de l'école maternelle, dont les locaux ont été totalement rénovés pour 5,47 M€ il y a trois ans.

Le sort des deux classes menacées – comme celle de l'école maternelle Jean-Zay – sera tranché dès le jeudi 2 avril, date de la réunion de la précommission de l'instance de la carte scolaire. En attendant, les deux écoles seront fermées demain mardi 31 mars 2026, en raison d'un appel à la grève national.

Lire aussi

Verger, potager... Vous avez un projet nourricier dans la Métropole de Rouen ? Il est temps de candidater

paris-normandie.fr

# Fermeture de classe au Havre : les parents se mobilisent devant l'école des Acacias

*Marie-Ange MARAINE*

5–6 minutes

---

Au Havre, les parents de l'école des Acacias se mobilisent contre un projet de fermeture de classe. Ils dénoncent une hausse des effectifs et un risque pour le suivi des élèves, dans un contexte de tensions sur les moyens éducatifs.

*Par Marie-Ange MARAINE*

Publié: 30 Mars 2026 à 16h08 Temps de lecture: 2 min

Banderoles déployées, pancartes attachées autour du cou des enfants comme des adultes… Dès 8 h, lundi 30 mars 2026, les parents d'élèves des écoles maternelle et primaire des Acacias, au Havre, se sont mobilisés. Ils dénoncent la menace de fermeture de classe qui plane sur les Acacias.

Et, alors que la sonnerie retentit et que les portes de l'école s'ouvrent, les parents invitent l'ensemble des familles à faire « école morte » pour marquer le coup. Juste à côté, sur le panneau d'affichage comme dans la rue, un QR code est bien visible : celui de la pétition qui circule activement.

De 22 à 30 élèves par classe

Parmi les parents mobilisés, Ambre Dueso, maman d'une élève de CE1, s'inquiète des conséquences très concrètes d'une telle décision. *« S'ils ferment une classe, ils regroupent tous les enfants de chaque année ensemble »*, explique-t-elle. Aujourd'hui, les élèves sont répartis en classes d'environ 22, parfois en double niveau.

Demain, ils pourraient se retrouver jusqu'à 30 dans une même salle. *« Ça peut impacter le suivi, surtout pour les enfants en difficulté »*, poursuit-elle, soulignant l'importance des petits groupes et du travail différencié déjà en

place. Un peu plus loin, Élise de Rivière, mère d'une élève de CP, abonde : *« Réduire une classe, ce serait évidemment très préjudiciable aux enfants »*, estime-t-elle.

« C'est une véritable saignée ! »

**Anne-Lise Faurent**, Déléguée syndicale FO
Au-delà du cas des Acacias, certains voient dans cette annonce un symptôme plus large. Anne-Lise Faurent, déléguée syndicale Force ouvrière pour la fédération de l'enseignement (FNEC FP-FO), évoque une situation *« catastrophique »*. *« 72 fermetures de classes sont annoncées dans le département, c'est une véritable saignée ! »*, affirme-t-elle. Elle pointe une dégradation progressive des conditions d'enseignement.

*« On ne travaille pas de la même façon avec 25 élèves qu'avec 32 »*, insiste-t-elle, évoquant aussi la pression croissante sur les enseignants. *« Il y a un double discours entre la communication ministérielle et ce que nous vivons au quotidien. »* Devant les grilles qui s'ouvrent lentement, ce matin-là, les parents évoquent leur crainte de voir se dégrader un équilibre déjà fragile dans ce quartier : *« pour l'avenir des enfants, on ne peut plus rien perdre »*.

Lire aussi

En récidive légale, il conduit sans assurance et sans permis : il nie dans le box

Édito. Présidentielle : une victoire qui donne des ailes à Edouard Philippe

Basket – N1 : avant la réception des Sables-d'Olonne, Saint-Thomas arrivé lancé

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

Le Havre (Seine-Maritime)

**Contenus sponsorisés**

## Ça se passe aussi vers

## Ça se passe aussi vers

Le Havre

acteurspublics.fr

# Le Conseil d'État valide définitivement la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires

*Carla Spodek*

3–4 minutes

---

Le Conseil d'État signe, le 26 mars 2026, l'épilogue du feuilleton contentieux sur la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des agents publics. Entrée en vigueur le 1er mars 2025, une réforme issue de la loi de finances pour 2025 a abaissé de 100 à 90 % le "taux de remplacement" de la rémunération des agents publics, pendant les trois premiers mois de leurs arrêts maladie. Rapidement contestée, cette mesure indemnitaire a donné lieu à une succession de vagues contentieuses.

Après le rejet d'une demande de suspension en référé, puis le refus, en juillet 2025, de la part du Conseil d'État de transmettre une question prioritaire de constitutionnalité, les syndicats espéraient encore obtenir l'annulation des décrets d'application au fond. Pour y parvenir, deux recours distincts avaient été déposés, notamment par le syndicat Action et Démocratie et la fédération des services publics CFE-CGC, qui contestaient en particulier l'élargissement de cette baisse d'indemnisation à l'ensemble de la rémunération.

## Pas d'atteinte au principe d'égalité avec le secteur privé

L'argument central des syndicats relatif à une rupture du principe d'égalité est balayé par le Conseil d'État. Fidèle à sa décision sur la QPC, la haute juridiction réaffirme que les agents publics se trouvent dans une situation différente de celle des salariés du secteur privé, notamment en matière de droits sociaux et de congés maladie. Dès lors, la différence de traitement invoquée ne peut pas être considérée comme discriminante. Les Sages soulignent également que les décrets ont justement pour objectif d'harmoniser les règles entre les différentes catégories d'agents publics, notamment en alignant les taux de remplacement sur celui désormais prévu par la loi.

De plus, le Conseil d'État écarte les arguments tirés des éventuelles conséquences de la réforme sur la santé des agents. Les requérants

invoquaient notamment un risque d'incitation à ne pas recourir aux arrêts maladie ou encore des atteintes aux droits protégés par des conventions internationales. Mais ces arguments sont jugés insuffisamment étayés.

**Une inscription statutaire durable**

En conséquence, la haute juridiction rejette l'ensemble des recours, sans même juger utile de saisir la Cour européenne des droits de l'homme pour avis. Cette décision acte ainsi la validation complète et définitive du dispositif réglementaire venant compléter la réforme des arrêts maladie dans la fonction publique. À moins d'un nouveau recours au niveau européen, la baisse du taux à 90 % s'inscrit donc désormais de manière durable dans le paysage statutaire de la fonction publique.

acteurspublics.fr

# “Toute dépense nouvelle devra être compensée par une annulation de crédits” : l’exécutif maintient le cap de la rigueur

*Par Philippine Ramognino*

4–6 minutes

---

L’amélioration – relative – des comptes publics, telle que présentée par l’Insee vendredi 27 mars, ne permettra pas de relâcher la pression quant à la discipline budgétaire demandée aux administrations. Dans la foulée de la publication des chiffres de l’Insee, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a organisé une réunion de travail avec l’ensemble des ministres autour des finances publiques. Devant son gouvernement symboliquement réuni à Bercy, il a non seulement analysé les comptes de l’an passé pour en dresser un bilan, mais surtout annoncé des mesures de pilotage pour le reste de l’année marquée par les incertitudes internationales.

Lire aussi : Les administrations ont resserré la vis sur leurs dépenses de fonctionnement en 2025

*“2026 ne sera pas 2022”*, a assuré d’emblée le ministre de l’Action et des Comptes publics, David Amiel, à l’issue de la réunion. Le message est clair : les conséquences économiques du contexte géopolitique ne justifieront plus l’ouverture du robinet de l’argent public. Certes, des mesures ciblées pourront être prises, mais selon un principe qualifié d’intangible : *“un euro de plus dépensé sera un euro annulé ailleurs”*. Autrement dit, toute nouvelle mesure impliquant un financement public générera automatiquement un décret d’annulation de crédits, crédits qui avaient initialement été adoptés pour financer d’autres politiques publiques.

*“Pour toute dépense publique nouvelle qui pourrait être rendue nécessaire par la crise, il y aura une annulation d’une dépense qui était prévue à l’euro près*, a résumé David Amiel. *C’est cette méthode qui nous permettra de tenir les objectifs pour l’année 2026 et de préparer évidemment les travaux pour le futur budget 2027.”*

**Commencer les réflexions autour du prochain budget**

La réunion interministérielle a ainsi été l'occasion de lancer officiellement les travaux de préparation du budget pour 2027. Même si David Amiel s'est félicité du fait que la baisse du déficit plus importante que prévue en 2025 démontrerait que *"les efforts collectifs commencent à payer"*, le chantier reste de taille pour réduire structurellement la dette publique. *"Il nous appartient notamment pour cette année 2026 et dans la prévision de construction du budget pour 2027 de continuer à réduire la dépense publique"*, a insisté le ministre de l'Action et des Comptes publics.

Pour préparer le budget, le gouvernement compte suivre une *"méthode simple : la transparence et le sérieux"*, a poursuivi David Amiel. Il organisera ainsi un comité d'alerte des finances publiques le 21 avril prochain, qui réunira les forces politiques, économiques et sociales, pour partager les premières évaluations quant aux conséquences de la crise de l'énergie sur l'économie et les finances publiques, et celles qu'il *"fraudra en tirer"*.

Le gouvernement semble désormais assumer une vision de plus ou moins long terme, assurant être entré dans une phase "longue" de consolidation budgétaire. Le prochain budget devrait donc théoriquement être moins court-termiste que les précédents exercices, et s'inscrire davantage dans la projection, en tout cas à l'horizon 2029. *"Nous devons travailler dès cette année à des mesures qui permettront de dégager des économies pour nos successeurs*, a ainsi conclu David Amiel. *Car si l'on veut avoir des mesures d'économies intelligentes, c'est-à-dire des réformes de structure, elles doivent être préparées très en amont."*

Lire aussi : Déficit de la Sécurité sociale : la quasi-totalité des branches dans le rouge en 2025

**Suivi parlementaire de la loi de financement de la Sécurité sociale**

Et quid du déficit de la Sécurité sociale ? La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Stéphanie Rist, s'est également prononcée sur les comptes sociaux à l'issue de la réunion sur les finances publiques, en présentant des *"moyens de régulation solides"*. Depuis le vote du budget 2026, les dépenses d'assurance maladie font l'objet d'un comité de suivi des dépenses, coanimé par la ministre, son homologue des Comptes publics et le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, notamment censé permettre aux parlementaires de suivre l'exécution du budget. *"Nous suivons tout au long de cette année l'exécution, et aussi la préparation du prochain budget de la Sécurité sociale"*, a assuré Stéphanie Rist.

acteurspublics.fr

# Statut de l'élu local : des décrets d'application toujours en attente malgré les injonctions parlementaires

*Simon Gendrel*

4–5 minutes

---

Certains élus sortants seront-ils privés d'avantages sociaux prévus dans la loi *"portant création d'un statut de l'élu local"* ? C'est l'inquiétude qu'a exprimée la sénatrice, membre du groupe Les Indépendants – République et Territoires (LIRT), Marie-Claude Lermytte, lors de la traditionnelle séance des questions au gouvernement (QAG), tenue le 25 mars au Palais du Luxembourg, dans une question adressée à la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Françoise Gatel.

Adoptée le 8 décembre 2025 et promulguée le 22 du même mois, cette loi, en plus de créer un statut pour les élus, revalorise notamment les indemnités de fonction et les conditions d'exercice des mandats locaux, tout en favorisant l'engagement local et en facilitant la reconversion des élus.

## Une demande de clarification

Le texte prévoit notamment, dans son article 5, l'attribution d'un trimestre supplémentaire de retraite par mandat complet, dans la limite de trois. *"Malheureusement, une incertitude demeure quant à son application effective"*, déplore la sénatrice du Nord, qui craint que les élus sortants, à la suite du récent renouvellement des exécutifs locaux, ne puissent bénéficier de ces trimestres supplémentaires : *"Cette incertitude aurait dû être levée avant les récents renouvellements municipaux. Sans surprise, des élus locaux font valoir leur droit à la retraite et s'interrogent légitimement sur la prise en compte de ces trimestres"*, souligne-t-elle.

Lire aussi : L'Assemblée nationale a voté le statut de l'élu local

Si la loi a été promulguée il y a seulement trois mois, le délai de publication des 19 décrets nécessaires à son entrée en vigueur n'est pas encore considéré comme excessif au regard de la circulaire du 29 février 2008, qui fixe un objectif de six mois pour la publication des textes d'application, principe réaffirmé par celle du 27 décembre 2022.

Pour autant, le statut de l'élu local est longtemps resté enlisé dans la navette parlementaire et suscite aujourd'hui une attention particulière des élus comme des parlementaires. Beaucoup avaient exprimé, spécifiquement pour ce texte, leur souhait d'une application accélérée avant les élections municipales.

L'enjeu était double : garantir ces droits sociaux apportés par le texte pour les élus sortants, mais aussi offrir *"une visibilité claire sur les droits garantis et les obligations attachées à l'exercice du mandat local, avant d'envisager un nouvel engagement"*, rappelait le député breton Paul Molac (LIOT) le 10 février dernier, lors du débat inédit sur l'application des lois organisé au Palais Bourbon.

*"Nous avons eu l'occasion, aux côtés de nombreux collègues issus de différents groupes, d'appeler à une entrée en vigueur rapide et effective de cette loi",* avait-il souligné. Un vœu resté pieux.

## La majoration du nombre de trimestres de retraite avant l'été

C'est dans ce contexte que Marie-Claude Lermytte a dénoncé avec amertume des *"délais de publication des textes réglementaires souvent indécemment longs, qui finissent par priver la loi de son effectivité"*, au-delà du seul enjeu de l'attribution des trimestres de retraite.

En réponse, la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Françoise Gatel, a indiqué que plusieurs dispositions étaient d'ores et déjà effectives, notamment *"la revalorisation des indemnités des élus"*, *"la dotation élu local pour les petites communes"*, *"l'élargissement de la protection fonctionnelle à l'ensemble des élus"*, ainsi que les autorisations d'absence et les indemnités pour frais de garde.

Lire aussi : Les services d'administration centrale dépassés par l'inflation normative

S'agissant des mesures restant à entrer en vigueur, le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, Laurent Panifous, intervenant lors du débat sur l'application des lois devant les parlementaires, a annoncé une première série de décrets dès avril 2026.

Ceux-ci concernent notamment *"les indemnités de fonction"*, *"la prise en compte des absences des élus municipaux comme temps de travail effectif pour le calcul des droits sociaux"*, ainsi que des modules gratuits d'information sur l'exercice du mandat local, avant *"la majoration d'un trimestre de la durée d'assurance retraite"* promise en juin par le ministre.

acteurspublics.fr

# Autorisations d'absence des fonctionnaires : le gouvernement lâche du lest mais le dialogue social reste tendu

*Par Marie Malaterre*

6–8 minutes

---

La colère des syndicats a été tellement forte qu'elle a réussi à faire reculer le gouvernement sur les autorisations spéciales d'absence (ASA) des fonctionnaires. Du moins en partie.

Dans un projet de décret relatif aux autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité ou à certains événements familiaux présenté le 19 février dernier, le gouvernement prévoyait notamment d'aligner sur le droit privé le nombre de jours d'absence liés à un mariage ou à un PACS, qui serait désormais de 4 jours contre 5 actuellement dans la fonction publique. Dans le même temps, l'exécutif envisageait de moduler, en fonction de l'âge, le nombre de jours d'absence autorisés à un fonctionnaire, *"pour assurer momentanément la garde d'un enfant ou pour le soigner"*. Cela serait alors revenu à six jours octroyés jusqu'à 11 ans de l'enfant et trois jusqu'à 15 ans. Un recul indéniable puisque le droit actuel permet l'octroi de 6 jours d'absence à un fonctionnaire contraint de garder son enfant de moins de 16 ans.

Autant de dispositions qui avaient déclenché de vives réactions côté syndical, certains n'hésitant pas à dénoncer dans nos colonnes *"une mascarade"* de dialogue social.

Or, ces deux dispositions ne figurent plus dans le texte qui sera examiné lors du prochain Conseil commun de la fonction publique le 8 avril prochain et qui a été transmis aux syndicats. Autrement dit, le nombre de jours d'absence accordé aux agents publics en cas de mariage ou de PACS ne sera pas revu à la baisse et restera fixé à 5 jours. Concernant le nombre de jours d'absence octroyés aux agents publics pour garder leurs enfants, ils seront autorisés à conserver les six jours d'ASA quel que soit l'âge de l'enfant concerné et 12 jours pour les familles monoparentales.

Lire aussi : Le projet de décret sur les autorisations spéciales d'absence des fonctionnaires provoque l'ire des syndicats

Un rétropédalage, certes, mais qui ne suffit pas à pleinement satisfaire les organisations syndicales. Pour la CFDT fonctions publiques, le sujet des autorisations spéciales d'absence parentales et familiales imposé au gouvernement par le Conseil d'Etat aurait pu être un sujet d'échanges approfondis sinon de négociations. *"Le gouvernement ne l'a pas voulu et a présenté un projet pas à la hauteur des enjeux aux organisations syndicales,"* déplore Laure Revel, sa secrétaire générale.

Si la centrale se félicite des concessions réalisées par l'exécutif, elle estime néanmoins que le compte n'y est pas. Elle aurait voulu voir ses autres propositions retenues et notamment le passage des mariages et PACS de la catégorie dépendant des nécessités de service à celle de droit, des ASA pour les proches aidants, une motivation écrite de la part des employeurs publics en cas de refus d'une ASA pour nécessité de service ou encore le passage à 5 jours contre 3 dans le projet, des ASA en cas de décès.

Du côté de l'Unsa fonction publique, à l'origine d'une pétition sur le sujet dépassant les 50 000 signataires, les agents vivaient très mal cette nouvelle remise en cause de leurs droits actuels s'agissant des ASA.

*"Le gouvernement a entendu une partie de nos arguments, pas de recul sur les droits actuels des agents, mais en partie seulement*, estime Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa fonction publique. *Le gouvernement est revenu sur l'idée de différencier le nombre d'ASA en fonction de l'âge d'un enfant pour la garde d'un enfant malade. Cependant il n'a pas, pour l'heure, reconduit le dispositif actuel, car il n'a pas prévu la possibilité pour un agent marié de doubler ce nombre de jours si le conjoint ne peut pas les utiliser*. » Cette demande reste très importante pour les agents et fait l'objet de nombreuses remontées du terrain.

*"Certes, l'exécutif nous entend pour qu'en cas de décès d'un parent ou d'un conjoint, les ASA soient de droit,* poursuit-il, *c'est un progrès mais il ne prend toujours pas en compte les délais de déplacement actuels sauf pour l'outre-mer."*

Surtout, si le texte limite les ASA à celles listées dans le projet de décret, les organisations syndicales demandent de concert qu'il soit possible de négocier des améliorations localement ou par ministère. Car aujourd'hui, de nombreuses collectivités améliorent le régime des ASA familiale ou pour la parentalité.

**La prudence reste de mise**

*"À l'Unsa, nous estimons que le texte va tout de même écraser les dispositions actuelles négociées. Dans le secteur privé, le code du travail est une base améliorée par les conventions collectives ou les accords d'entreprise",* poursuit Luc Farré.

Du côté de la FSU, la prudence reste de mise. *“Cela reste à confirmer lors de l’instance, mais nous avons en effet obtenu que le gouvernement renonce à réduire les droits à autorisation d’absence pour enfant malade,* analyse Caroline Chevé, sa secrétaire générale. *Pour autant, il reste de nombreux désaccords dans le texte, en commençant par le fait qu’il installe une liste limitative d’autorisations qui peut dégrader la situation actuelle de certains agents et qui ne tient pas compte des spécificités d’organisation du travail de certains ministères.”*

Enfin, la FA-FP campe sur ses positions et estime que le texte, même s’il présente des éléments positifs, reste globalement insatisfaisant. *“Il ne génère aucun nouveau droit alors que nous sommes en négociations autour de l’égalité femme-homme à la recherche d’amélioration des droits,* déplore son président Pascal Kessler. A*ussi, au travers de la rédaction de ce décret, on refuse le droit à la négociation d’améliorations et cela interroge plus globalement sur le sens et la réalité de l’ordonnance en lien avec la négociation collective dans la fonction publique.”*

Le texte final devra être publié avant le mois de juin. En effet, dans une décision datée du 10 décembre dernier, le Conseil d’État a enjoint au Premier ministre de prendre les mesures réglementaires nécessaires et ce, dans un délai de six mois, afin de fixer la liste des ASA liées à la parentalité et à l’occasion de certains événements familiaux ainsi que la détermination des conditions et modalités d’octroi de l’ensemble de ces autorisations.

acteurspublics.fr

# Les opérateurs publics de services numériques renforcent l'offre de formation dans la territoriale

*Par Victoria Beurnez*

5–6 minutes

---

L'association Déclic, fédération des opérateurs publics de services numériques (OPSN) en territoire, a créé une plateforme de e-learning à destination des agents publics territoriaux. Les contenus présents sur la plateforme, intitulée sobrement "Apprendre", ont été modulés pour répondre "au plus près" aux besoins des agents territoriaux et à leurs missions.

On y retrouve, par exemple, un contenu sur la prise en main des logiciels métiers des principaux éditeurs numériques du secteur, ou encore différents cours attenant à la transformation numérique des collectivités : une introduction à l'open data, à la cybersécurité ou à la sobriété numérique. Un module d'apprentissage sur l'intelligence artificielle est également en cours de création. En outre, plusieurs modules de formation issus de la SecNum académie de l'Anssi sont d'ores et déjà disponibles, ainsi que des contenus issus de Cybermalveillance.gouv.

**Une plateforme aux normes**

Pour pouvoir partager ces formations issues directement de l'État, sur la cybersécurité notamment, la plateforme de e-learning s'est construite sur la base de la solution de formation en ligne "Chamilo" : cette dernière leur permet de bénéficier de la norme Scorm, norme indispensable pour pouvoir échanger des parcours pédagogiques et publier des formations issues d'autres opérateurs. La certification leur permet également d'ambitionner la création d'un parcours basé sur la Suite Territoriale, la suite numérique des collectivités créée par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires.

Lire aussi : Avec le retard pris par la loi cybersécurité, l'Anssi donne des clés aux administrations pour se conformer sans attendre

"*Les cours sont formalisés selon différents niveaux : certains sont destinés à des agents ayant une expérience sur le sujet, pour l'Anssi et l'Open data, par exemple. D'autres sont accessibles à tout niveau*",

explique Emmanuel Vivé, président du réseau Déclic.

**Une dizaine d'OPSN engagés**

Plus d'une dizaine d'opérateurs publics de services numériques sont déjà engagés dans la démarche : leur rôle, notamment, par le biais de leurs formateurs, est d'affecter des cours ou des parcours particuliers aux apprenants inscrits sur la plateforme, permettant ainsi une personnalisation des parcours en fonction des besoins de chacun. Mais les agents territoriaux peuvent aussi s'y inscrire librement : la plateforme est connectée à ProConnect, le système d'identification sécurisé des agents de l'État, et les cours sont en accès libre et gratuit.

Lire aussi : Cybermalveillance : les demandes d'assistance en hausse dans les collectivités et administrations

Pour renforcer l'offre de formation, les territoires misent ainsi sur la mutualisation. La démarche s'inscrit donc en complément par rapport à ce que propose le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : les OPSN sont des organismes de formation également, et ces modules de e-learning viennent renforcer une offre déjà existante de formations sur site, de webinaires et de formations groupées.

**Des contenus créés spécifiquement**

À terme, l'objectif de la plateforme est également d'accueillir des formations en ligne créées spécifiquement dans ce contexte, en profitant de la force de frappe de l'association Déclic. "*L'intérêt, ici, est la mutualisation technique portée par Déclic et la co-construction locale des cours,* explique Emmanuel Vivé. *Chaque OPSN est libre de créer ses parcours, et de sélectionner les sujets et les cours. La plateforme financée par Déclic, et mise à disposition des OPSN et donc des collectivités adhérentes des OPSN : à terme, cela représentera plus de 28 000 mairies.*"

Lire aussi : Gestion des compétences : les collectivités territoriales trop souvent en mode réactif

Un peu plus de 260 agents se sont inscrits sur la plateforme, lancée il y a trois mois. " *Les premiers retours sont très bons*, explique Emmanuel Vivé, qui est également directeur de l'Adico, l'un des OPSN participant à la démarche. "*Nous avons profité de la période préélectorale pour lancer la plateforme dans l'Oise, en créant en premier un parcours d'une dizaine de capsules sur toutes les étapes de préparation aux élections. Comme c'est un sujet stressant au sein des collectivités, l'attrait a été immédiat. La plateforme a été très bien accueillie*", se félicite-t-il. Le premier échantillon des profils déjà présents sur la plateforme, qui ont participé à ce module de formation sur les élections, représente principalement des secrétaires

généraux de collectivités, de moins de 3000 habitants notamment, ce qui est "*globalement la cible des OPSN*", indique le président de Déclic.